

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA SEMAINE AGRICOLE



Cultivateurs, Correspondez avec nous !

Ecrire pour le laboureur c'est faire l'aumône aux pauvres

11ÈME ANNÉE VOL. III.

MONTRÉAL, JEUDI, 2 FEVRIER 1871.

No. 14

SOMMAIRE du No. 14—2 Février, 1871.

Agronomie.	
AGRICULTURE PROPREMENT DITE.—P. Joigneaux.....	209
CARRIÈRE AGRICOLE.—Marche à suivre dans l'amélioration d'une exploitation agricole. Débuts. Le mode commun de culture. Tentatives faites sur une petite échelle. Mais les pertes réellement graves. Le choix du genre de bétail.—M. de Dombasle.....	211
DU GOMNON OU VARECH.—C. Chiron.....	214
ALIMENTATION DES ANIMAUX.....	215
DIFFÉRENCE DANS LA QUALITÉ DES ŒUFS.....	215
ENTRETIEN SUR L'AGRICULTURE.....	216
BOIS SCIÉ ET BOIS BUCHÉ.—Manière de fendre le bois.—Un Abonné.....	216
LE GOUVERNEMENT, LE CONSEIL DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC ET LE JOURNALISME AGRICOLE.—L. N. Blais.....	216
QUESTIONS.—Un Ami.....	216
PRINCIPES DE L'ART D'AMÉLIORER ET D'ÉNOBLIR LES RACES DE BÊTES A CORNES. Transmission des qualités et propriétés individuelles par la génération. Anatomie comparée.....	217
Notes de la Semaine.	
MALADIE DES PATTES ET DE LA BOUCHE DES BÊTES A CORNES.—Les Editeurs.....	219
RECTIFICATION.....	219
SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE No. 2 DE VAUDREUIL.....	219
RÉORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE No. 2 COMTE DE RIMOUSKI.....	220
Arboriculture.	
PLANTONS DES ARBRES FRUITIERS POUR FAIRE DE L'OMBRAGE.—Dr. Genand.....	220
Economie rurale.	
EAU POUR LE POULAILLER, L'HIVER.—Un Abonné.....	220
Colonisation.	
COLONISATION ET COMMERCE DE BOIS.—PHILEMON WRIGHT [Suite et fin].—XV. Divisions électorales du Bas-Canada. Le comté d'Outaouais en 1820. Elections générales de 1830. Wright est élu membre du comté d'Outaouais. Rôle parlementaire de Wright. Anecdotes. Wright ne siège que durant un parlement. XVI. Propriétés foncières de Wright. Traits physiques et caractère de Wright. Sa mort en 1839. Regrets. Éloge du "Bytown Gazette." Les fils de Wright. Paroles du voyageur Kingston. Les petits fils de Wright.—Joseph Tassé.....	221 222 222
EAUX DE SAVON, COMME FERTILISANTS.....	222
PAILLE POUR LES BÊTES A CORNES.....	222
MANIÈRE ÉCONOMIQUE DE NOURRIR LES CHEVAUX.—Un Abonné.....	222
CHARBON COMME ENGRAIS.....	223
SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE BROME.....	223
Economie Domestique.	
POUDRE POUR BOULANGER [Poudre Allemande].—Aurélié.....	223
Illustrations.	
Pâturer les vaches au piquet.....	219
LES MARCHÉS DE LA PROVINCE.....	224

Agriculture proprement dite.

Extraits du *Livre de la Ferme* par JOIGNEAUX, préparés spécialement pour *la Semaine Agricole*.

Dans le midi de la France, on emploie les matières fécales dans la culture des raisins muscats, des oliviers et des figuiers.

Dans l'est, l'ouest et le centre, les vidanges ne sont utilisées que très-exceptionnellement par un petit nombre de cultivateurs d'élite, et beaucoup plus souvent encore à l'état de poudrette et d'engrais désinfecté qu'autrement. Il serait plus facile qu'autrefois, sans doute, d'y rencontrer des cultivateurs disposés à s'en servir, mais on ne trouverait ni journaliers ni domestiques disposés à manipuler les matières fraîches. En trouvant-les, le public jetterait du discrédit sur les produits, et la vente sur place aurait à en souffrir. Sous ce rapport, nous sommes loin d'être à la hauteur des Flamands, des Allemands, des Toscans, des Anglais même et des Chinois surtout. Notre département du Nord est le seul qui sache tirer avantageusement partie de l'engrais humain, sous le nom de *courte-graisse*. Cet engrais se trouve associé aux urines du bétail quand il est, par hasard, trop épais et qu'il devient nécessaire de le délayer; ou bien, quand il est trop clair, on l'épaissit en y jetant des tourteaux de colza et de pavot. La courte-graisse, dans l'arrondissement de Lille, est versée dans des bassins en briques ou dans des fosses imperméables, et on l'y laisse fermenter avant de s'en servir. Il va sans dire que ces fosses et ces bassins, rapprochés de chaque exploitation, sont couverts avec soin. La courte-graisse est destinée principalement à la culture des plantes oléagineuses et du tabac.

Les fabricants de sucre ne se soucient point de la voir employer sur les betteraves.—“On la répand, lisons-nous dans l'*Agriculture française*, avant ou après les semences, souvent aussi après le repiquage. Dans le premier

mode, peu de jours avant d'arroser le terrain, on donne un labour, on passe ensuite la herse et le rouleau à différentes reprises, afin que la terre soit bien meuble et bien nivelée, et l'on charrie ensuite l'engrais. A l'une des extrémités de la pièce se trouve une cuve de 9 pouces environ; un carton (garçon de ferme) y verse un tonneau de courte-graisse; un ouvrier répand alors le liquide à 21 pieds environ autour de lui, au moyen d'une pioche en bois garnie d'une perche de 6 à 9 pieds de longueur. La cuve vidée, le carton la transporte plus loin, le tombereau avance alors de quelques pas; on verse de nouveau la courte-graisse dans la cuve, on la répand comme il vient d'être dit, et l'on continue ainsi de suite l'opération, jusqu'à ce que l'on soit parvenu à l'extrémité de la pièce. Il est bon d'observer ici qu'aux environs de Lille tous les champs sont labourés en planches de 12 ou 15 pieds. Certains cultivateurs, peu de temps après que la surface du champ a été arrosée, font passer la herse pour recouvrir légèrement l'engrais; mais la plupart regardent cette précaution comme superflue, les matières liquides étant promptement absorbées par une terre parfaitement ameublie.

“La méthode que l'on suit pour répandre la courte-graisse sur les plantes repiquées de colza ou de tabac, n'est pas la même à l'égard de l'une et de l'autre récolte. Pour le colza, on se contente de répandre l'engrais sous forme de pluie, au moment où la végétation s'appête à partir, au printemps; quant au tabac, un ouvrier fait, avec un plantoir, un trou près du pied de chaque plante; un autre ouvrier y verse une cuillerée d'engrais sur laquelle il rabat un peu de terre avec son pied.

“Rien de plus énergique que la courte-graisse. Répandue avant les semences, elle fait germer la graine dans l'espace de quelques jours; jetée sur les plantes en végétation, elle les ranime, leur communique une gran-

de vigueur et leur conserve de la fraîcheur même par les fortes sécheresses. Cette sorte de fumure n'agit que sur la récolte de l'année."

Nous ferons observer à l'auteur des remarques qui précèdent, que la fraîcheur des plantes en temps de sécheresse n'est due à la courte-graisse qu'indirectement. C'est parce que les plantes ont poussé de longues racines qu'elles trouvent, dans les profondeurs du sol, l'humidité qui les soutient en temps chaud.

En Belgique, dans la Flandre et le Hainaut, l'emploi de la courte-graisse, ou courte fumure ou engrais Flamand, ne diffère de la méthode lilloise que par certains petits détails. Partout les déjections solides sont recueillies avec soin, et l'on ne se contente pas de ce que fournit le personnel de la ferme ; on achète encore des matières qui arrivent de loin par bateaux ; on va chercher à grands frais celles des villes les plus rapprochées, et à la rigueur, on ne recule pas devant une distance de 20 à 25 milles. On se sert, à cet effet, de tonneaux, dont la capacité varie avec les localités, ou tout simplement de chariots doublés d'une toile à voiles.

On verse les matières fécales dans cette toile, dont on lie ensuite les bouts à une solide perche qui passe par le milieu du chariot et s'appuie fortement aux deux extrémités. Les ridelles sont matelassées avec de la paille, afin d'amortir les secousses imprimées par les cahots ; quelques poignées de paille enfin sont jetées à la surface de l'engrais plus ou moins liquide, afin d'empêcher les vagues qui, sans cette précaution, le jetteraient par-dessus les bords, durant le trajet. Cette méthode, encore peu répandue, a le double mérite de débarrasser le cultivateur du poids inutile des futailles, et de lui permettre de transporter des marchandises de la ferme à la ville, d'où il rapporte l'engrais.

Au retour des chariots, on verse la courte-graisse dans les citernes maçonnées, ouvertes soit dans le proche voisinage de l'habitation, soit à l'extrémité des pièces de terre qui aboutissent à un chemin.

On la répand en automne, et au printemps, dans la proportion de 50 à 200 minots par arpent, selon l'état de fertilité du terrain, selon qu'on veut donner une fumure complète ou simplement une fumure supplémentaire, selon que l'on a affaire à des récoltes industrielles très-exigeantes, ou à des récoltes qui se contentent de peu, selon enfin que l'engrais est très-puissant ou plus ou moins affaibli. Tantôt on l'emploie pure, tantôt on y ajoute de l'eau, du purin d'étable et des tourteaux.

En raison même de l'effet rapide des matières fécales, il convient de les appliquer au sol très-peu de jours avant les semailles et de les recou-

vrir de suite avec la herse. Quand on les applique à des récoltes levées, il faut choisir un temps couvert ou brumeux, et saisir autant que possible le moment où la reprise de végétation est sur le point de commencer.

Schweiz rapporte que dans notre département des Alpes maritimes (ancien comté de Nice), chaque cultivateur entretient devant sa ferme une guérite pour engager les cavaliers qui passent à mettre pied à terre. Les Chinois vont plus loin encore ; puisque, au dire de certains voyageurs, on nourrit les hommes pour avoir leurs excréments et qu'on leur fait toutes sortes de gracieusetés pour les retenir et les empêcher de les porter plus loin. En Chine, les matières fécales constituent la fumure principale, mais pour les employer, on les mêle avec de l'argile et l'on en forme des pains appelés *taffo*, pains que l'on vend dans toutes les villes de l'empire et que l'on pulvérise au moment de les répandre sur les récoltes. Il suit de l'usage presque exclusif de cet engrais qu'il n'y a point de mauvaises herbes parmi les champs.

Il résulte de l'analyse des matières fraîches, qu'elles contiennent du carbonate de soude, du sulfate de soude, du sel marin et des phosphates de chaux, d'ammoniaque et de magnésie. Il va sans dire que les proportions sont très-variables et qu'il existe de grandes différences de qualité entre les excréments humains. Tant vaut la nourriture de l'homme, tant valent ses déjections. Les vidanges des grands restaurants sont bien supérieures à celles des casernes, des hôpitaux et des prisons. Les vidanges allongées avec des eaux sales ne valent point les vidanges épaisses. Les cultivateurs le savent bien. — C'est, au reste, dit Van Aelbroek, un genre de connaissances très-commun chez les fermiers intelligents, que de savoir à quoi s'en tenir sur la qualité des vidanges, à ne les juger que d'après l'odeur et la couleur."

On nous assure que dans la Flandre et le Hainaut, les excréments solides et liquides d'un homme, par année, sont estimés à \$9 environ.

Dans ces contrées, les jours choisis pour l'épandage de la courte-graisse sont véritablement des jours de fête, car les ouvriers reçoivent une haute paie, non pour les récompenser d'un travail répugnant, mais d'un travail assez rude. Personne ne songe à se plaindre des mauvaises odeurs qui infestent parfois l'atmosphère d'Anvers à Gand ; quand à pareille époque, il arrive à un étranger de trouver la distance un peu longue, même en chemin de fer ou de se tenir le nez dans un mouchoir parfumé, c'est à qui rira et se moquera. Cependant, soyons justes et reconnaissons qu'un voyage dans le pays de Waës, au mois d'avril ou vers la fin de mars, n'a pas

tous les agréments qu'on pourrait désirer. Nous en savons quelque chose par expérience, et l'avouons tout naïvement, malgré notre amour profond pour l'agriculture et notre admiration pour les engrais. Donc, où l'habitude des choses n'est pas devenue une seconde nature, il nous semble tout naturel que l'on y regarde à deux fois avant de manier de main de maître l'engrais humain, et que l'on cherche divers moyens de le transformer de telle sorte que la vue et l'odorat ne soient plus contrariés.

La désinfection des vidanges, leur transformation en une matière qui ne répugne à personne, a son mérite sans doute, puisqu'elle fait admettre un tel engrais par ceux qui jusqu'alors l'avaient repoussé, et que la richesse publique y trouve son compte ; mais elle a, en retour, l'inconvénient d'amointrir l'énergie des vidanges, en ralentissant soit leur décomposition, soit leur assimilation. Vous nous répondrez peut-être que ce que l'on perd en effet rapide, on le gagne en durée. Nous le croyons sans peine, mais les cultivateurs qui recherchent les matières fécales, préfèrent de beaucoup la rapidité de l'action à sa durée, et n'ont pas tort. Ce qu'ils veulent, avec les colzas et le tabac surtout, c'est le prompt développement de la feuille ; ce qu'ils veulent, avec les céréales qui ont souffert des rigueurs de l'hiver, c'est un prompt rétablissement. Donc en ce-ci, les produits désinfectés manquent le but. Notez, en outre, que tout en valant moins, sous ce rapport, que les produits non désinfectés, ils ont le désavantage de coûter beaucoup plus cher.

Maintenant que la distinction est suffisamment établie, parlons des diverses modifications que l'on a fait subir aux vidanges, afin de triompher du dégoût des populations. Nous commencerons par la *poudrette*. C'est de la matière fécale, débarrassée de ses parties liquides, exposée à l'air pendant plusieurs années, dégagée de ses plus mauvaises odeurs et réduite à sa plus simple expression ; en deux mots, voici comment on prépare la *poudrette* : de vastes bassins en maçonnerie ou en terre glaise et de peu de profondeur, au nombre de quatre ou cinq, sont disposés à la suite l'un de l'autre, en manière d'escaliers, et communiquent entre eux par des ouvertures. On verse la matière fraîche dans le premier bassin ou bassin supérieur, puis, au bout de quelque temps, alors que la matière solide est allée au fond, on lève la vanne et la partie liquide se rend dans le second bassin, où les substances solides entraînées par l'eau se déposent à leur tour. Quand ce second bassin est rempli, on lève la vanne, et le liquide coule dans le troisième bassin pour y former un autre dépôt, et ainsi de

suite jusqu'au quatrième ou cinquième bassin qui déverse le liquide dans une rivière ou un puits perdu. Les matières épaisses, ainsi égouttées, sont enlevées avec des pelles de fer et placées sur une aire battue, légèrement inclinée et exposée à toutes les influences de l'air. Le soleil les dessèche, la pluie les mouille et entraîne des sels sur la pente du terrain : la fermentation s'active ou se ralentit, selon l'état de l'atmosphère ; les mauvaises odeurs s'exhalent peu à peu, et d'autant mieux qu'on manipule ces matières de temps à autre, qu'on les coupe, recoupe et les met sens dessus dessous. Cependant, malgré ces soins, il ne faut pas moins de trois ou quatre ans pour obtenir de la poudrette parfaite.

Dans ces derniers temps, on a proposé de substituer au procédé des bassins le procédé très-expéditif des bâtiments de graduation, dont nous n'avons pas à parler ici, parce que les projets ne sont pas des faits.

Il est évident que l'engrais humain, séparé des urines, lessivé par les pluies, maltraité de toutes les façons, a beaucoup perdu de sa richesse, lorsqu'il arrive à l'état de poudrette. Néanmoins, malgré ces pertes, il conserve encore une énergie remarquable et produit de bons effets dans les terrains argileux, à raison de 30 minots par arpent. Mais il y a loin de son action à celle de la courte-graisse, et Schwerz n'a pas eu précisément tort de se moquer un peu de nous, en disant : — "La transformation d'une si précieuse substance en poudrette, à la manière des Parisiens, est un procédé dont l'utilité entrerait difficilement dans la tête d'un cultivateur allemand. Réduire à la capacité d'une tabatière un tombereau d'excréments, est d'un résultat trop puéril, à raison de la quantité de substances perdues, pour pouvoir se justifier ailleurs que dans des villes d'une étendue démesurée, et autrement que par l'impossibilité d'emmagasiner des masses trop considérables. Partout ailleurs un pareil procédé est à considérer comme le *nec plus ultra* du gaspillage."

Nous ne répondons pas à Schwerz, attendu qu'en agriculture on prend plus qu'on ne gagne à se constituer l'avocat d'une mauvaise cause.

Nous préférons le *taffo* à la *poudrette* autrement dit le procédé chinois au procédé français. Il est certain qu'un mélange de vidanges fraîches et d'argile est plus riche en substances fertilisantes que de la matière lessivée et aux deux tiers usée par trois ou quatre ans de séjour à l'air. Nous le savons d'ailleurs par expérience. A Saint-Hubert (Belgique), nous avons l'habitude d'ouvrir un trou dans un tas de terre vierge, de nature argileuse, et d'y faire jeter les vidanges fraîches que l'on recouvrait aussitôt avec la terre en question, en une seule fois

ou lit par lit. Au bout de quelques semaines, l'engrais avait pour ainsi dire disparu dans la terre et ne dégageait plus de mauvaise odeur. Nous n'avons eu qu'à nous féliciter de ce mélange. Alors même que la terre ne serait pas de nature argileuse, on arriverait à un résultat tout aussi complet. Oui ; mais ce procédé ne nous dispense pas du dégoût de l'extraction, et pour la plupart de nos cultivateurs, l'essentiel n'est pas de désinfecter les matières au sortir de la fosse, mais bien de les désinfecter avant l'extraction, sans quoi, dans un grand nombre de localités, on aurait de la peine à faire exécuter cette besogne.

Un industriel, M. Salmon, eut le premier, l'idée de désinfecter les matières fécales dans la fosse même, au moyen d'une poudre charbonneuse. Quelque temps après, en 1834, un pharmacien de Meaux, M. Siret, voulut obtenir une désinfection plus complète et se servit, à cet effet, d'une poudre composée de charbon de bois, de couperose verte ou sulfate de fer, de sulfate de zinc et de plâtre. Le succès ne laissa rien à désirer et l'Institut décerna une récompense de 1,500 fr. à l'auteur de cette découverte. Avec une demi-once de la poudre Siret, délayée dans une chopine d'eau, on peut chaque jour désinfecter les déjections d'une personne. Donc, une dose de 1 à 2 onces par jour, valant moins de un sous, suffirait à un ménage de trois à quatre personnes. Le procédé, malgré son mérite réel, ne s'est point vulgarisé, peut-être parce que l'introduction journalière du liquide désinfectant dans les fosses devenait une sujétion. On est donc revenu au procédé Salmon, après l'avoir modifié et amélioré. On a remplacé la poussière de charbon par des terres calcinées et des résidus de fabrique renfermant de l'acide sulfurique ou huile de vitriol, avec lesquels on brasse la matière fécale à sa sortie des fosses. Vers 1846 ou 1847, un essai de ce procédé eut lieu à Dijon sous nos yeux. En moins de cinq minutes, l'odeur des matières et leur consistance pâteuse disparurent, et l'on obtint une sorte de terre bien sèche, tout à fait inodore et que chacun pouvait employer sans répugnance. Voilà l'engrais connu sous le nom de *noir animalisé*, engrais Salmon et engrais Baronnet. On a dit que 15 minots, à raison de 5 fr. le minot, suffisaient pour fumer un arpent ; c'est une grosse erreur. Il n'en faut pas moins de 30 à 40 minots.

Tout en reconnaissant le mérite du procédé perfectionné, nous faisons observer qu'il y a sur le procédé primitif de Salmon et sur celui de Siret un désavantage capital, celui de ne pas triompher du dégoût que provoque l'extraction des matières. S'il convient à des vidangeurs de profession, il ne saurait convenir à

des cultivateurs ; nous adressons le même reproche au procédé de M. Corne. L'essentiel pour nous, c'est que l'opération se fasse dans les fosses. On y réussit par divers moyens que nous allons indiquer rapidement.

Vous pouvez acheter, en fabrique ou chez un pharmacien de la ville, de la couperose verte ou sulfate de fer, comme disent les chimistes. Si vous avez à désinfecter une centaine de pintes de matières, par exemple, vous ferez dissoudre 2 ou 3 lbs de cette couperose dans de l'eau chaude, mais en vous servant d'une chaudière ou d'une marmite au rebut, attendue que la couperose est un poison. Aussitôt la dissolution faite, vous y jetterez quatre ou cinq poignées de chaux, autant de charbon de bois pilé, deux ou trois pelletées de suie ; vous verserez le tout dans la fosse, et vous remuerez avec un bâton. La mauvaise odeur disparaîtra comme par enchantement.

Vous pouvez encore adopter la recette de M. Girardin : — "Pour 3 minots de matières stercorales dit-il, on projette dans les latrines, en remuant avec un grand bâton, 12 lbs de poussier de charbon, 1 lb de plâtre cru et 1 lb de couperose médiocre, réduits en poudre fine, et intimement mélangés à l'avance. Les matières peuvent être ensuite extraites sans qu'il se répande au dehors la moindre émanation désagréable. La dépense ne s'élève pas à 1 fr. 50, et la poudrette, qu'on obtient ainsi, a une efficacité bien supérieure à celle de la poudrette ordinaire et du noir animalisé du commerce."

Rien qu'avec un mélange de poussier de charbon, ou de tourbe bien sèche, de sciure de bois, de tannée, de plâtre et de terre cuite, on obtiendrait la désinfection des fosses d'aisances. A défaut de tannée, on pourrait se servir de balles d'orge ou d'avoine. Suivant M. Schmitt, 138 pintes de bois en poudre suffisent pour désinfecter 10 minots de matières.

Enfin, avec 12 lbs de plâtre cuit et pulvérisé et 2 lbs de poussier de charbon, on désinfecte et on solidifie de suite l'engrais humain produit dans une année par un individu.

Carrière Agricole.

Marche à suivre dans l'amélioration d'une exploitation agricole.

Après avoir exposé les principales conditions qui peuvent concourir à favoriser le succès d'une entreprise agricole, et les obstacles qui s'y opposent le plus communément, il me reste à rechercher par quels moyens un agriculteur commençant peut espérer de vaincre les difficultés et d'éviter les écueils que j'ai signalés.

En parcourant les causes de diver-

ses natures qui peuvent rendre douteux ou compromettre le plus gravement le succès d'une entreprise agricole, on a pu se convaincre qu'à part les obstacles qui résultent du caractère ou des autres dispositions naturelles de l'individu, toutes les autres causes d'insuccès résident dans la position périlleuse où se trouve placé l'homme qui embrasse une profession pour laquelle il ne possède pas de connaissances pratiques suffisantes, ou relativement à laquelle son éducation ou ses occupations antérieures ont fait naître en lui des dispositions peu favorables, qui ne peuvent se modifier que par un exercice plus ou moins long dans la nouvelle carrière qu'il a embrassée. Il est bien certain que c'est là l'écueil contre lequel ont échoué presque tous ceux qui ont marqué par des revers leur marche dans cette route nouvelle pour eux. C'est presque toujours des

Débuts

que dépend le succès dans une entreprise d'agriculture, parce que s'ils ont entraîné des pertes considérables, il n'arrivera presque jamais que l'homme qui les a éprouvées persiste à vouloir utiliser du moins l'expérience qu'il a acquise si chèrement, en supposant même que ces pertes ne l'ont pas placé dans l'impossibilité de chercher une meilleure route. Il serait donc bien important que chacun pût trouver un système de culture, non pas le meilleur possible, mais néanmoins applicable aux circonstances dans lesquelles il se trouve placé, et d'ailleurs simple, d'une exécution facile, exigeant peu d'avances, et par conséquent ne pouvant entraîner que des pertes peu importantes : en s'attachant pendant quelque temps à ce mode de culture, l'homme auquel manquent les connaissances du métier, ce qui est presque toujours les cas ici, pourrait les acquérir sans de grands risques pour lui, pourvu qu'il veuille s'appliquer sérieusement à observer et étudier les faits ; en dirigeant ses opérations, il apprendra à connaître sa terre, les hommes auxquels il a affaire, et les diverses circonstances qui doivent le déterminer dans le choix des modifications qu'il lui conviendra d'apporter à sa culture. Et même pour un homme déjà expérimenté dans les pratiques rurales, il est tant de considérations diverses qui doivent influencer sur les déterminations qu'il prendra pour l'amélioration de son système agricole, qu'il risque de commettre des fautes fort graves, s'il veut adopter définitivement un plan, avant d'avoir étudié pendant un temps assez long les circonstances spéciales sous l'influence desquelles il doit travailler : ainsi, pour lui aussi, le mode de culture simple et économique dont je viens de parler, serait fort utile comme

point de départ et comme moyen de lui permettre d'étudier ces circonstances, sans courir le danger de compromettre par des pertes prématurées et succès des améliorations qu'il mérite.

Mais où pourra-t-on trouver pour chaque circonstance ce système de culture économique et simple adapté à la localité ?... Il ne faut pour cela ni de grands efforts, ni des recherches savantes. Le système agricole communément usité dans chaque canton, est précisément ce que nous cherchons ici. Il n'est pas le meilleur possible ; il est même souvent mauvais, je le veux, mais enfin il est tel qu'on peut le suivre sans se ruiner, et même avec des bénéfices, l'orsqu'on s'y prend bien : les faits le démontrent, car partout les cultivateurs vivent des fruits de leur industrie, et même quelques-uns y trouvent des bénéfices d'une certaine importance. Il est bien certain que, comme je l'ai dit ailleurs dans cet article, il est très difficile de soutenir la concurrence avec les cultivateurs ordinaires, sans faire mieux qu'eux ; aussi je ne proposerais à aucun homme éclairé, de s'attacher pour toujours au système agricole du pays, dans les cantons où l'art est encore peu avancé : mais je suis convaincu que pour faire mieux que les simples cultivateurs, il faut commencer par faire comme eux ; car partout le système agricole que l'usage a introduit dans la pratique locale, est, sinon bon, du moins simple, entraînant peu de chances fâcheuses, et certainement le meilleur qu'on puisse choisir pour étudier, sans de grandes chances de perte, soit la pratique de l'art, soit les circonstances spéciales du sol et de la localité. D'ailleurs, tout ne sera pas mauvais, sans doute, dans le détail des pratiques diverses dont l'ensemble compose ce système. La routine est aveugle, mais quelquefois en cherchant à tâtons, elle a trouvé le bon chemin dans certaines opérations et il serait aussi peu rationnel de proscrire un procédé, parce qu'il est celui des routiniers, que d'en condamner un autre d'avance, parce qu'il est inusité dans la localité. Mais ce n'est qu'après avoir appris par l'expérience à reconnaître les avantages ou les inconvénients des diverses pratiques, qu'on pourra prendre une sage détermination pour abandonner, conserver ou modifier chacune d'elles.

Le mode commun de culture

offre encore un autre avantage bien important à l'homme qui manque de connaissances pratiques : c'est qu'en l'adoptant il est assuré de trouver autour de lui et des agents habitués à toutes les opérations qu'il exige, et des conseils chez les cultivateurs expérimentés du voisinage ; tandis qu'en

se lançant, sans des connaissances personnelles suffisantes, dans un système agricole nouveau pour le pays, il se trouvera isolé, abandonné à ses propres forces, et obligé de faire lui-même l'apprentissage de tous ses agents, en même temps que le sien propre, et sans pouvoir s'aider des conseils, si précieux dans ce cas, des hommes qui connaissent mieux que lui la terre à laquelle il s'adresse.

Je n'hésite donc pas à dire que pour l'homme encore novice dans la pratique de l'agriculture, et souvent aussi pour celui qui n'est pas étranger à cet art, le système agricole ordinaire du canton où l'on projette d'introduire une culture perfectionnée, doit former le point de départ et la route à laquelle on doit s'assujettir pendant un temps plus ou moins long. Si l'on veut juger cette assertion d'après les résultats de l'expérience, et rechercher la marche qui a été suivie par les hommes qui ont obtenu des succès dans la carrière agricole, on trouvera partout des sujets pour cette étude ; car il n'est pas de canton où l'on ne puisse rencontrer un assez grand nombre de propriétaires ou de cultivateurs qui, à dater d'une époque plus ou moins reculée, ont apporté à leurs exploitations des améliorations d'une haute importance, et très-profitables pour eux. Si l'on y regarde de près, si l'on remonte au point d'où ils sont partis, on trouvera presque toujours que c'est en commençant par les procédés ordinaires de tous leurs voisins, en améliorant graduellement, mais lentement, tantôt une pratique, tantôt une autre, à mesure que leurs observations leur indiquaient ces améliorations, que c'est, en un mot, par une marche lente et mesurée, qu'ils ont accru progressivement leurs produits et leurs bénéfices. Presque jamais cette manière de procéder n'a manqué d'atteindre son but, à moins qu'il n'y eût dans l'individu quelque chose d'incompatible avec des succès agricoles. Mais si l'on recherche quel a été le résultat de tentatives faites par des hommes jusque là étrangers aux connaissances du métier, pour entrer de plein saut dans une carrière d'améliorations fort éloignée des pratiques ordinaires du pays, je ne sais si l'on pourra compter un succès pour dix chutes éclatantes.

En supposant qu'un homme qui n'est pas né dans la classe des cultivateurs, veuille entreprendre de diriger une exploitation agricole, s'il veut s'attacher aux principes de sagesse que j'indique ici, il trouvera du moins le moyen d'étudier lui-même, sans de grands risques, ses dispositions personnelles pour la carrière qu'il désire embrasser. En effet, si après quelques années de gestion, il reconnaît qu'il est trop pénible pour lui d'accorder aux détails de son entreprise l'appli-

cation et l'assiduité qu'ils exigent ; s'il s'aperçoit qu'il n'a pu parvenir à se rendre maître de son affaire, en obtenant l'obéissance et la discipline parmi ses employés, en établissant l'ordre et la ponctualité dans les diverses parties du service ; s'il n'a pas su, pendant quelques années de travaux, trouver par ses observations sur les circonstances spéciales de son domaine, le moyen d'appliquer avec succès, au moins par des

Tentatives faites sur une petite échelle,

quelques-unes des améliorations qui lui sont indiquées par l'art pris dans un état plus avancé ; alors ce qu'ils pourra faire de mieux, c'est de renoncer à une carrière à laquelle il n'est certainement pas propre. Mais, dans ce cas, il n'aura pas du moins à déplorer des pertes considérables ; car si l'on examine avec attention les sources des pertes possibles dans l'agriculture, on trouvera qu'elles frappent, soit sur le produit annuel, soit sur le capital appliqué à l'exploitation ou aux améliorations : les premières ne peuvent jamais être bien fortes, puisqu'en supposant qu'un propriétaire reprenne des mains de son fermier une terre qui lui rapportait une somme déterminée, il sera bien difficile qu'en suivant le même mode de culture que ce fermier, les produits tombent beaucoup au dessous de ce qu'ils étaient précédemment ; et comme, dans le système agricole de tous les cantons très-arriérés, les dépenses de culture sont très-peu élevées, si l'on en distrair le fermage et l'entretien de la famille du fermier, il est bien clair que le propriétaire, en gagnant le bénéfice, quelque modique qu'il fût, que faisait le fermier, ne pourra guère manquer de trouver dans le produit net à peu près l'équivalent de son fermage, ou, du moins, que la perte ne pourra s'élever bien haut. D'un autre côté, les bestiaux et le matériel étant supposés conformes aux usages de tous les cultivateurs du pays, il ne serait pas difficile de trouver à en réaliser la valeur, qui sera ordinairement bien modique ; ainsi il y aura encore peu de chances de perte considérable sur cet objet. On voit donc qu'au total, si un propriétaire fait valoir pendant quelques années son domaine selon les méthodes ordinaires du pays, les pertes dont il court le risque ne dépassent pas la limite des sacrifices qu'il peut consentir à faire pour acquérir, dans les pratiques du métier, les connaissances qui lui sont indispensables pour s'élever ensuite à des procédés moins imparfaits.

Mais les pertes réellement graves,

celles qui compromettent la fortune d'un agriculteur, sont celles qui frappent sur les capitaux, et auxquelles

on s'expose toutes les fois qu'on met dehors des sommes considérables, avant d'avoir acquis les connaissances de pratique nécessaires pour en diriger utilement l'emploi. Des achats d'animaux de races précieuses que l'on a perdus, parce qu'ils n'étaient pas adaptés à la localité ou aux convenances actuelles du domaine ; des emplettes d'instruments coûteux, peut-être mauvais en eux-mêmes, ou dont on n'a pas su faire usage, faute de connaissances de pratique ou d'une application personnelle suffisante : des constructions en bâtiments dispendieux, hors de proportion avec l'exploitation, ou mal calculés pour l'usage auquel on les destine ; des capitaux enfouis sans ordre et sans discernement pour des améliorations qui n'accroîtront pas la valeur du domaine dans la proportion de la dépense, comme cela arrive presque toujours lorsque ces améliorations sont dirigées par l'homme qui manque d'expérience et de pratique dans l'art agricole ; tout cela entraîne pour résultat des pertes dont on ne peut calculer l'étendue, et qui rendent l'apprentissage toujours trop cher et souvent ruineux : tandis que les mêmes capitaux eussent pu fructifier avec profit quelques années plus tard, lorsque le propriétaire aurait acquis, par une expérience suffisante, les connaissances nécessaires pour les employer d'une manière judicieuse.

Si un propriétaire jusque là étranger à la pratique de la culture, se détermine à faire valoir son domaine avec l'intention de procéder aux améliorations avec sagesse et lenteur, et en commençant par suivre les méthodes du canton qu'il habite, son attention devra se diriger, dès le début de l'entreprise, et pendant plusieurs années, sur quelques points fort essentiels, parmi lesquels je crois devoir indiquer ici les plus importants. La production des engrais est sans aucun doute le premier objet qui doit fixer l'attention de l'homme qui songe à une culture améliorée ; car presque partout, c'est le défaut d'engrais qui forme le principal obstacle à toute amélioration. En suivant la méthode agricole du pays, on ne pourra augmenter la masse des engrais que dans des limites très-restreintes ; cependant on pourra mieux placer et mieux soigner les tas de fumier, éviter la perte des urines ainsi que du purin qui s'écoule du tas, recueillir avec plus de soin les substances qui peuvent être ajoutées au fumier, et obtenir, par le seul effet de ces soins, une augmentation d'une certaine importance dans la masse des engrais ; mais c'est de l'augmentation dans le nombre des bestiaux, et surtout de l'accroissement dans la quantité des fourrages, que l'on doit seulement attendre de grandes améliorations sous ce rapport.

Presque partout il est impossible d'atteindre ce but sans s'écarter de la méthode ordinaire de culture ; mais le propriétaire doit prévoir, dès le début que c'est vers ce point qu'il devra diriger ses premières améliorations, et faire ses dispositions de manière à l'atteindre avec certitude. En conséquence, il sera convenable qu'il cherche à s'assurer, par des expériences faites sur une très-petite échelle, du degré de réussite qu'il peut espérer de la culture de diverses plantes à fourrage, sur le sol qu'il cultive, et sur les différentes natures de terrain qui peuvent le composer. Ces expériences sont très-peu coûteuses, lorsqu'on les borne à la semence de quelques livres ou même de quelques onces de graines ; et en variant le mode de culture et les époques d'ensemencement, on arrive dans un petit nombre d'années à connaître avec quelque certitude si l'on peut cultiver avec succès, dans chaque espèce de terrain, le trèfle, le sainfoin, la luzerne, les vesces, les betteraves, les pommes de terre, les navets, etc.

On a critiqué si souvent et avec tant de raison les résultats tirés d'expériences agricoles faites en petit, qu'il n'est peut-être pas hors de propos d'entrer dans quelques explications sur ce que je viens de dire. Les ouvrages d'agriculture fourmillent de préceptes tirés d'expériences faites par des hommes étrangers à la pratique de l'art, sur quelques pieds de surface dans un carré de jardin, ou même, dit-on, dans des pots à fleurs sur une fenêtre : ces résultats ont donné lieu aux erreurs les plus graves, et ont quelquefois servi de base à des théories monstrueuses. Il ne pouvait en être autrement, non pas parce que les expériences avaient été faites en petit, mais parce qu'elles avaient été faites dans des conditions différentes de celles de la culture rurale. Mais lorsqu'il est question de résoudre un doute sur la réussite de telle plante dans telle nature de terrain, sur l'efficacité d'une espèce d'engrais déterminée dans le sol auquel on projette de l'appliquer, sur l'effet d'un labour donné à une plus grande profondeur qu'on ne l'a fait jusque là, et sur une multitude d'autres points d'une égale importance pour la pratique d'un cultivateur, on peut certainement obtenir des données extrêmement précieuses, en faisant dans la pièce de terre elle-même des essais sur une très-petite étendue. Il ne s'agit que de réduire à la surface que l'on destine à l'expérience, la quantité de semence ou d'engrais qui serait employée sur un arpent ou sur toute autre étendue de terrain.

En employant précisément la semence ou l'engrais dans la même proportion, et en mettant quelque soin à placer le sol d'expérience dans des conditions semblables à celles où il

se trouverait dans la culture en grand, les résultats fourniront une mesure assez exacte du succès que l'on peut espérer. Je supposerai, par exemple, que l'on veut s'assurer de la réussite de quelques unes des plantes à fourrage qui se sèment communément dans une céréale : en avril ou mai on tracera dans un froment semé sur ce terrain, quelques carrés de dix pieds de côté chacun, et on y répandra des semences de trèfle commun, de trèfle blanc, de ray-grass, etc., en quantité égale à celle qui tombe sur douze pieds carrés dans une semaille faite en grand ; on recouvrira grossièrement la semence comme elle l'est communément par la herse, ou mieux encore, on fera donner un binage au terrain, si l'on projette d'exécuter par la suite cette opération dans des cultures semblables. La réussite de ces plantes indiquera au cultivateur le succès qu'il peut attendre de leur introduction dans les terrains de cette nature, avec autant de certitude que s'il eût fait son expérience sur plusieurs arpents, et en répétant cette expérience pendant quelques années de suite, la certitude sera complète. Si l'on doute du résultat que produirait, dans un terrain donné, un labour profond qui ramènerait à la surface une partie du sous-sol, on peut, pendant qu'on laboure cette pièce de terre à la charrue, faire creuser à la bêche, au fond de chaque raie, une profondeur de deux à trois pouces sur une surface de quelques verges, en jetant la terre par-dessus le labour. Si cette pièce doit recevoir plusieurs labours, c'est toujours au premier que cette opération doit être faite. A la récolte suivante, et même auparavant, on jugera par la vigueur des plantes qui croîtront dans cette partie du champ, de l'effet que l'on doit attendre d'un labour profond sur ce sol. Dans des essais de ce genre, on doit éviter de placer ses expériences près des extrémités ou des bordures des pièces de terre, parce que les conditions y sont souvent différentes de celles de l'intérieur des mêmes champs ; mais en les plaçant à quelques verges de distance des lisières, et en indiquant avec soin l'emplacement par des mesures que l'on prend sur des points fixes et dont on conserve la note, on pourra en suivre les résultats pendant plusieurs années.

C'est par des expériences semblables ou par d'autres tout aussi simples, qu'on pourra, presque sans dépense, et tout en suivant la méthode de cultures ordinaire du pays, jeter les bases des améliorations futures en s'assurant de la solution d'une multitude de questions qui peuvent s'élever sur les points les plus importants, et en faisant soi-même l'étude pratique des procédés que l'on doit employer, ou du mode de culture qui convient le

mieux aux plantes dont on projette l'introduction, dans les circonstances mêmes où l'on pourra les placer en grand ; et si au lieu de quelques verges carrées, on veut consacrer à ces expériences un demi-arpent de terre il n'en résultera pas encore une dépense qui puisse entraîner dans des pertes de quelque importance.

Lorsqu'on se sera assuré par des moyens de ce genre, de la production d'un supplément en fourrages, un des points qui doivent attirer la plus sérieuse attention d'un cultivateur, c'est

Le choix du genre de bétail

par lequel il fera consommer ses fourrages, et qui produira aussi le fumier dont il a besoin.

Chaque genre de bestiaux peut donner lieu à des spéculations fort diverses : avec le bétail à cornes, on peut, soit faire des élèves, soit produire du lait, et ce dernier peut être vendu en nature, ou être converti en beurre ou en fromage, ou être employé à l'engraissement des veaux ; on peut aussi se livrer à l'engraissement des bœufs ou des vaches : selon les localités, et selon les circonstances particulières d'exploitation, il pourra se présenter des différences énormes entre les résultats de l'une ou de l'autre de ces spéculations. Pour les bêtes à laine, on peut également ou entretenir constamment un troupeau d'une race ou d'une autre, en vendant les produits à un âge plus ou moins avancé ; ou le renouveler chaque année, en achetant des agneaux ; ou se livrer à l'engraissement, en conservant chaque lot seulement pendant un temps plus ou moins long. Dans l'élève des chevaux, on voit de même les cultivateurs adopter diverses méthodes, soit qu'ils vendent les poulains très-jeunes soit qu'au contraire ils en achètent pour les revendre un peu plus tard. Toutes ces combinaisons peuvent présenter des chances de bénéfice très-variées, selon la position particulière de chaque exploitation ; mais je pense qu'en général ce n'est que pour un avenir assez éloigné qu'un cultivateur débutant doit s'occuper de faire entre elles un choix définitif. Il est bon qu'il y pense souvent, qu'il recherche avec soin toutes les données qui peuvent, l'éclairer sur ce choix ; mais pendant plusieurs années, je crois qu'il fera bien de s'attacher à la spéculation qui est considérée comme la plus profitable dans le canton qu'il habite, et qui sera probablement celle qui était en usage dans l'exploitation avant lui. Dès qu'il aura un supplément en fourrage artificiel, il pourra agrandir le cercle de cette spéculation, en augmentant le nombre de ses bestiaux, ou seulement en nourrissant mieux ceux qu'il entretient ; et dans ce dernier cas, il augmentera également la masse de ses fumiers, car cette masse est toujours proportion-

nelle à la quantité des fourrages consommés, et non pas au nombre des têtes de bestiaux. Il pourra aussi supprimer progressivement l'usage de la pâture, à mesure qu'il obtiendra des fourrages pour nourrir son bétail à l'étable, et il accroîtra par là, dans une proportion très-considérable, la production du fumier.

Il est bien attendu qu'en s'occupant du soin de créer des prairies artificielles, l'agriculteur débutant ne négligera pas les améliorations souvent très simples et très-peu coûteuses qu'il peut apporter à ses prairies naturelles ordinairement si négligées ; dans beaucoup de cas quelques fossés pour l'écoulement des eaux stagnantes, le soin de faire étendre les taupinières pourront déjà les améliorer sensiblement ; mais il fera sagement de remettre à une époque où il aura acquis plus d'expérience dans la pratique de l'art, toute amélioration plus importante, mais aussi plus coûteuse, telle qu'établissement d'irrigation, travaux d'art pour le nivellement ou l'assainissement et autres opérations de cette nature qui, entre les mains de personnes inexpérimentées, ont bien souvent absorbé des capitaux hors de proportion avec les avantages qui pouvaient en résulter.

(A continuer)

M. DE DOMBASLE.

Du goémon ou varech.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu avec un vif intérêt, dans le numéro de la *Semaine* du 12 de ce mois, l'article qui traite du goémon ou varech comme engrais. Vous n'ignorez pas que cette plante marine se trouve avec abondance sur tous les rivages du bas du fleuve. Il n'y a cependant qu'un très petit nombre de cultivateurs qui en comprennent quelque peu l'utilité. Jusqu'à présent, nous n'avons pas su en tirer profit. Dans d'autres pays, pourtant, le varech est d'une grande valeur pour le cultivateur qui peut se le procurer. Les terres qui sont situées près des endroits où il croît avec abondance, ont même un prix plus élevé. L'étude de cette question devient donc pour nous très intéressante. Il est important que nous y réfléchissions. Aussi, permettez-moi de vous faire connaître les renseignements que M. Joly, le député si estimé de Lotbinière, me communiquait sur ce sujet, il y a deux ans. Les voici : ils sont extraits d'une lettre de M. le Dr. Léon Souberran, de France, à M. Joly.

« Parmi les engrais végétaux four-
« nis par la mer se trouvent, en pre-
« mière ligne, les goémons ou va-
« rechs qui sont l'objet de récoltes

“ régulières sur les côtes de la Nor-
 “ mandie, de la Bretagne, de l’Ir-
 “ lande, de l’Ecosse, etc. A certain-
 “ es époques, en raison du frai de
 “ poisson qui s’y trouve fixé à ces
 “ époques généralement vers l’équi-
 “ noxe du printemps et en été, déter-
 “ minées par des réglemens particu-
 “ liers qui fixent aussi le mode d’ar-
 “ rachage, les riverains viennent à
 “ marée basse, dépouiller les rochers
 “ des goëmons qui les couvrent, et
 “ en forment de grands amas qu’ils
 “ charroient ensuite dans leurs
 “ champs pour servir d’engrais.

“ On estime moins le goëmon dit
 “ *goëmon d’échouage*, qu’on ramasse
 “ sur la grève, que celui détaché vi-
 “ vant des rochers de la côte, *goëmon*
 “ *de rocher*, qui se récolte en général
 “ à la fin de mars ou au commence-
 “ ment d’avril : ces rochers appar-
 “ tiennent aux communes et ne peu-
 “ vent être exploités que par leurs
 “ habitants. Le goëmon de rocher
 “ peut être employé immédiatement,
 “ tandis que le goëmon d’échouage
 “ doit auparavant avoir servi pendant
 “ quelque temps de litière au bétail.
 “ Les varechs qui ont le grand avan-
 “ tage d’être exempts de graines nu-
 “ sibles, répandus frais sur la terre
 “ et exposés dans les sillons amélio-
 “ rent et fertilisent d’une manière
 “ incroyable la terre, soit en la pé-
 “ nétrant, soit en conservant auprès
 “ des racines du blé une certaine frai-
 “ cheur pendant les sécheresses de
 “ l’été. Dans l’Arranchon, on donne
 “ la préférence au varech sans grosse
 “ vésicule. (J. Girardin.)

“ Les barilleurs, hommes qui récol-
 “ tent les varechs pour en tirer la
 “ soude, brûlent ces végétaux marins
 “ après les avoir séchés et produisent
 “ une fumée d’une odeur des plus
 “ désagréables, regardée sur nos cô-
 “ tes, quoique bien à tort, comme
 “ pouvant engendrer toutes sortes
 “ de maladies. Après le lavage des
 “ cendres, il reste un détritit, dit
 “ *charrée* employée comme amendement
 “ dans quelques circonstances.

“ La varech d’été, bien séchée au
 “ soleil, fait un feu vif et clair, qui
 “ est bien différent de celui des baril-
 “ leurs ; il donne des cendres qui sont
 “ employées souvent comme engrais.
 “ Cette cendre, dont on fait usage
 “ quelquefois sans mélanges, est ordi-
 “ nairement transportée à une certain-
 “ ne distance de la côte. Quelquefois,
 “ comme à Noirmoutiers, on fait un
 “ mélange de cendres de varech avec
 “ de la terre, du sable, de mauvais
 “ sels marins, de varech frais, des co-
 “ quillages et toutes sortes de débris ;
 “ on mouille à plusieurs reprises avec
 “ de l’eau salée et on mêle le tout qui
 “ finit par ressembler à un terreau.”

M. Souberran écrit encore dans
 “ cette même lettre : “ Hodges dit que les
 “ cultivateurs irlandais et écossais

“ font usage du varech depuis long-
 “ temps et que même, dans certaines
 “ localités, on n’employait que le goë-
 “ mon comme engrais. La quantité que
 “ l’on met dans le East Lotham est de
 “ 15 quintaux par acre (c’est environ
 “ 25 quintaux métrique par hectare).
 “ Kerr dit que dans le comté de Ber-
 “ wick, les fermes qui sont à la por-
 “ tée du varech se louent de 75 à 150
 “ francs plus cher par hectare que
 “ les autres.

“ A Jersey, on récolte le varech,
 “ qui y est l’engrais de prédilection,
 “ et où il supplée à la chaux et à la
 “ marne, à de certaines époques fixées
 “ par le magistrat et notifiées par le
 “ crieur public le jour de marché (J.
 “ Girardin et Morier.)”

Certes, M. le Rédacteur, nous som-
 “ mes donc, nous, *habitants* du bas du
 “ fleuve, en possession d’un engrais
 “ abondant et très peu coûteux. Il ne
 “ s’agit que d’apprendre à l’employer
 “ avec avantage. Vous nous rende-
 “ riez un grand service en nous don-
 “ nant de plus amples détails sur cette
 “ matière. J’ose donc vous adresser
 “ les quelques questions suivantes qui
 “ vons seront, sans doute, faciles à ré-
 “ soudre.

Quelle quantité de varech est-il
 “ nécessaire de mettre par arpent ? Il
 “ me semble que cela doit varier selon
 “ la qualité du sol. A quelle profon-
 “ deur doit-on l’enfouir ? Vaut-il mieux
 “ enfouir le varech aussitôt qu’il est
 “ récolté, ou le mettre en tas et le lais-
 “ ser pourrir avant de le faire servir
 “ tel que le font les *habitants* de l’Isle
 “ aux Coudres ? Est-il aussi avanta-
 “ geux de l’enfouir sous les labours
 “ d’automne que sous ceux du prin-
 “ temps ? Il nous serait bien plus fa-
 “ cile de le charroyer l’automne ; le
 “ printemps, nous avons si peu de
 “ temps pour faire nos semences. Pour-
 “ rions-nous employer le varech com-
 “ me engrais de prairie en l’étendant
 “ simplement sur la terre de la même
 “ manière que nous le faisons pour le
 “ fumier, sans être obligé chaque fois
 “ de labourer la prairie ?

J’espère, M. le Rédacteur, avoir
 “ bientôt l’occasion de vous faire par-
 “ venir quelques petits articles sur dif-
 “ férents sujets agricoles.

Je demeure votre etc.,

C. CIMON.

Malbaie, Janvier, 1871.

Alimentation des animaux.

(Du Country Gentleman.)

Il ne peut y avoir aucun profit à
 “ donner aux bêtes à cornes de fortes
 “ quantités de grain ou de moulée, pen-
 “ dant un temps limité seulement. On
 “ réussit mieux si on n’en donne qu’une
 “ quantité modérée, mais si l’on conti-
 “ nue le traitement, en même temps
 “ que l’on donne aux animaux tout le

“ confort possible : de cette manière
 “ l’amélioration sera constante. Plu-
 “ sieurs expériences que l’on a faites,
 “ en ce sens, ont produit le même résul-
 “ tat. Un homme qui voulait engrais-
 “ ser un magnifique bouvillon, lui don-
 “ na d’abord quatre pintes d’orges mou-
 “ lue par jour, en sus de son fourrage ;
 “ il le plaça, sur des balances à plate-
 “ formes, qu’il se procura exprès, et
 “ constata qu’il augmentait régulière-
 “ ment de dix huit livres par semaine.
 “ Mais ses voisins lui conseillèrent de
 “ pousser son bœuf, afin de voir ce
 “ qu’un si bel animal pourrait faire. Il
 “ le soigna donc avec huit pintes par
 “ jour au lieu de quatre, et il ne tarda
 “ point à s’apercevoir que son ani-
 “ mal augmentait proportionnellement
 “ moins : lorsque la ration fut rendue
 “ à douze pintes par jour, le poids de
 “ son bœuf n’augmenta plus. Ainsi, par
 “ l’avoir trop soigné, il fit du dommage
 “ à son animal.

Comme l’on voit par cette expé-
 “ rience, et beaucoup d’autres qui ont été
 “ faites, il est important de ne pas com-
 “ mettre, l’erreur de *trop peu soigner pen-
 “ dant quelque temps, et puis ensuite
 “ d’essayer de reprendre cela plus tard en
 “ soignant trop fort.* Le meilleur, et de
 “ fait, le seul moyen de réussir, c’est
 “ d’augmenter degré par degré, d’année
 “ en année.

Maintenant, quant à la quantité de
 “ nourriture ordinaire que l’on doit
 “ donner aux bêtes à cornes, elle doit
 “ être à raison de deux livres et demie
 “ par jour, pour chaque cent livres du
 “ poids de la bête. Il est clair qu’un gros
 “ animal doit recevoir plus qu’un petit
 “ Cette quantité devra varier selon les
 “ caractères de l’animal, la condition,
 “ l’espèce, et la qualité de la nourriture,
 “ les soins qu’il reçoit, etc., mais c’est
 “ une assez juste proportion, lorsque les
 “ aliments sont composés de diverses
 “ substances, ou en partie de grain mou-
 “ lu.

Il faut aux cochons à peu près trois
 “ livres par chaque cent livres du poids
 “ de l’animal.

Différence dans la qualité des œufs

Quoique tous les cultivateurs élè-
 “ vent des volailles pour faire provi-
 “ sion d’œufs, il y en a peu qui savent
 “ qu’il existe une grande différence
 “ dans la richesse et la saveur des œufs
 “ produits par des poules bien nourries,
 “ et ceux produits par des poules qui
 “ ont à moitié crevé de faim tout l’hiver.
 “ Il y a différence dans la grosseur, et
 “ une plus grande différence dans la
 “ qualité. Le jaune des unes sera plus
 “ gros, aura une plus belle couleur, un
 “ meilleur goût et l’albumen (blanc) plus
 “ clair et plus dur ; tandis que la subs-
 “ tance de l’autre sera comme de l’eau
 “ et maigre. On voit d’après cela, que
 “ pour avoir de bons œufs, les volailles

doivent être abondamment nourries, et pendant les mois qu'elles sont renfermées on doit mettre à leur disposition, une boîte remplie de gravols lesquels leur serviront à moudre leur nourriture et la digérer. Les œufs de poules sont les meilleurs pour la table, mais ceux des canards d'oies et de d'indes peuvent servir pour les besoins de la cuisine.

Entretien sur l'Agriculture.

Nous lisons dans le *Franco-Canadien* du 27 janvier :

Avant hier, un bon nombre des principaux cultivateurs du comté et plusieurs citoyens de cette ville, se réunissaient à 2 heures, p. m., à la salle de l'Hotel de Ville pour entendre M. Barnard, qui avait fait annoncer qu'il donnerait alors un de ses intéressants entretiens sur l'agriculture.

Ce monsieur, après avoir été présenté à l'assemblée par Mr. F. G. Marchand, M. P. P., entretint pendant une heure et demie, son auditoire, qu'il intéressa au plus haut degré en lui communiquant avec autant de clarté que de justesse, les notions pratiques dont sa propre expérience le met à même de faire la recommandation.

L'entretien de M. Barnard a été intéressant et utile au plus haut degré, et l'attention avec laquelle son auditoire l'a écouté jusqu'au bout est une preuve que son mérite était bien apprécié.

Avant de se disperser l'assemblée adopta la résolution suivante :

Proposé par F. Bourassa, Ecr., M. P. et L. L. Roy, Ecr., secondé par E. Bourgeois et Thos. Roy, Ecrs :

Que la reconnaissance de la classe agricole est due à M. Ed. Barnard, Ecr., pour le dévouement avec lequel il met son temps, son expérience et ses hautes connaissances agronomiques au service du public, pour propager dans le pays des notions utiles et sages sur l'exploitation des terrains agricoles, et que les cultivateurs de ce comté présents à cette assemblée, offrent à ce monsieur, leurs sincères remerciements pour l'obligeance qu'il a eue de se rendre au milieu d'eux pour leur communiquer les idées pratiques qu'il sait si bien développer.

M. Bourassa, en proposant cette motion, l'a supporté de quelques paroles bien appropriées à la circonstance.

M. Marchand, qui fut ensuite appelé, commenta en quelques mots les notions utiles et si bien dites à l'auditoire par M. Barnard.

Puis l'assemblée s'ajourna.

Rend joyeux les pèlerins.

Entre deux samedis il y a moult merveilles.
Le soleil par excellence.

Au samedi fait la révérence.

Pour la *Semaine Agricole*.

Bois scié et bois bûché.

La rareté du bois de chauffage, en plusieurs parties du pays, menace de plus en plus, de devenir une vraie calamité, et cependant, on n'en continue pas moins à dévaster sans pitié, sans économie, par le fer et le feu, ces forêts qu'on s'est habitué à regarder comme une nuisance à la culture de nos terres.

On se livre à ce pillage, pendant chacune des saisons de l'année; et, sans parler des ravages causés par les feux du printemps, qui deviennent fatals non-seulement aux arbres de la forêt, mais encore aux bâtiments du propriétaire, on peut dire que l'hiver est aussi une saison de destruction sous ce rapport.

En bûchant un arbre de deux pieds de diamètre, il se fait une perte de plus de six pieds de bois sur chaque quarante pieds bûchés, en supposant que la coupe se fasse de quatre pieds en quatre pieds, tandis que pour le même bois, scié, la perte ne sera que de deux pouces et demi; sans compter qu'une corde de bois sciée se vend mieux, quand il s'agit de la porter au marché, qu'une corde de bois bûchée.

Manière de fendre le bois.

Avec une bien faible notion des lois de l'organisation végétale, tout le monde sait ou doit savoir que les arbres croissent, en circonférence, par la déposition et le durcissement, tous les ans, d'une couche de sève, entre l'écorce et le corps de l'arbre; or, il doit être plus facile de séparer ces couches l'une de l'autre que de travailler à les fendre en travers. Ainsi donc, cette notion, toute simple qu'elle soit, peut aider beaucoup, quand il s'agit de fendre le bois.

UN ABONNÉ.

Pour la *Semaine Agricole*.

Le gouvernement, le Conseil des sociétés d'agriculture de la Province de Québec et le Journalisme agricole.

Mr. le Rédacteur de la *Semaine Agricole*,

Au lieu d'une simple revise de notre programme publié dans votre feuille de 1871 que je vous ai demandée l'autre jour, envoyez-m'en donc, s'il vous plaît, deux cents, je me propose de les distribuer dans la division de notre société. Mon but est de faire connaître les avantages directs que nous offrons à nos souscripteurs, et de tâcher d'augmenter, autant que possible, le nombre des associés, jusqu'à présent trop restreint, pour nous

permettre de réaliser complètement nos projets d'amélioration du bétail, etc., etc. L'ignorance qui prévôt malheureusement en matière agricole, chez la plupart de nos cultivateurs, est pénible à constater, mais enfin, elle est trop évidente pour que les amis du progrès ne tentent pas un effort pour y apporter remède. L'apathie est telle, chez nos cultivateurs, que si nos sociétés d'agriculture, en général, ne leurs offrent des avantages directs, immédiats, pour les décider à souscrire ils ne font aucun cas des résultats généraux qui découlent nécessairement d'une société d'agriculture prospère et bien administrée.

Ce qui précède étant admis, le gouvernement, le conseil et les sociétés d'agriculture devant tous avoir en vue l'avancement général, ne sauraient faire trop de sacrifices pour encourager et faciliter, au moyen de primes libérales, la circulation la plus étendue possible des journaux agricoles par toute la Province. S'il m'était permis de faire une suggestion au Conseil d'agriculture, j'insisterais fortement auprès des membres afin qu'ils s'entendent pour voter une subvention libérale en faveur d'un journal agricole, et permettre à son propriétaire de donner sa feuille à bas prix aux sociétés d'agriculture s'abonnant en masse, ou bien que le Conseil fonde lui-même un journal qui serait distribué à un prix tellement réduit que chaque société pourrait en placer un exemplaire entre les mains de chacun de ses membres, sauf dans ce cas à retenir un certain pourcentage sur les octrois annuels accordés aux sociétés, afin de rencontrer partie des prix de telle publication. Ce but obtenu, nous verront graduellement les préjugés, fruits de l'ignorance ou de la routine, disparaître, la lumière se faire au milieu de nos populations rurales, et l'argent octroyé aux sociétés d'agriculture judicieusement employé à l'avancement général et non détourné du véritable but comme il l'est trop souvent.

Voilà, selon moi, la clef du progrès en agriculture, car à quoi bon publier des journaux agricoles qui ne sont pas lus par ceux qui en ont le plus besoin.

Si vous croyez que ces remarques peuvent être de quelque utilité générale, veuillez leur donner insertion dans votre feuille.

Je demeure, &c., &c.

L. N. BLAIS.

Questions.

Monsieur le Rédacteur,

Pourrai-je savoir par l'entremise de votre *Semaine Agricole*, s'il est connu quelques recettes pour guérir ce que l'on appelle chez les chevaux, le

cordons, un certain mal, qui forme une espèce de cordon autour du pied du cheval au-dessus de la corne.

Celui dont je crois atteint de ce mal est un poulain à son premier hivernement. Si dans l'art vétérinaire, il est connu quelque traitement à ce mal, en me le faisant connaître, je vous serai bien obligé.

UN AMI

de la *Semaine Agricole*.

St. Alexandre, Kamouraska.

Principes de l'art d'améliorer et d'ennoblir les races de bêtes à cornes.

Extraits du Livre *Manuel de l'Éleveur de bêtes à cornes* par F. Villeroy, préparés spécialement pour *La Semaine Agricole*.

Par *race* on entend des animaux d'une même espèce, des caractères distincts qui leur sont propres, qu'ils doivent aux influences du sol, du climat, des aliments et du genre de vie auquel ils sont soumis, et qu'ils transmettent à leurs descendants.

On croit généralement que le père transmet à ses productions les caractères de la tête et des parties antérieures; la mère, ceux des parties postérieures et des extrémités.

[Cette règle est généralement admise, cependant, il faut observer d'abord que toute règle a ses exceptions, ensuite que dans un accouplement celui des deux individus qui possède au plus haut degré la constance, exercera toujours la plus forte influence. Il faut aussi faire une large part à l'influence des ascendants lorsque les individus qu'on accouple ensemble ne sont pas de races pures, mais sont déjà eux-mêmes les résultats de croisements.—Réd. S. A.]

On a dit qu'une large croupe était un indice de force, et une croupe avalée un indice de faiblesse.

[Ce dernier principe est loin d'être exact; un tirage lent et pénible abaisse la croupe, et avec le temps une croupe avalée peut devenir un caractère de race dans des bêtes qui ont beaucoup de force.—Réd. S. A.]

La queue relevée est un indice de la force des reins. L'animal qui tire ou qui monte avec effort, porte la queue haute.

Dans les zones tempérées, les animaux atteignent une taille plus élevée.

Dans les climats tempérés, la chair des animaux est plus tendre, plus succulente.

Dans les climats chauds, la peau, quoique moins épaisse, est d'un tissu

beaucoup plus serré. Dans les climats humides, les os sont gros, poreux, légers; ils ont beaucoup moins de consistance. C'est dans les climats tempérés que les vaches donnent le plus de lait: dans les plaines humides il est plus abondant; dans les montagnes, il est plus riche en beurre. Dans les pays méridionaux, la graisse se forme principalement sous la peau, dans le tissu cellulaire; dans le Nord, les animaux ont plus de graisse intérieure. Le Nord, fournit au commerce une grande quantité de suif qui est de qualité supérieure.

Dans les pays chauds, le tempérament est beaucoup plus fortement prononcé, l'intelligence des animaux est aussi plus développée; ils ont plus de dispositions à apprendre.

Par rapport aux lieux qu'ils habitent, on divise les animaux en races de montagnes, de collines, de plaines, et chacune de ces races porte des caractères qui lui sont particuliers.

La nourriture détermine la taille et les formes des animaux; dans un climat humide, les plantes qui croissent dans les bas-fonds, contiennent, à poids et volumes égaux, beaucoup plus de parties liquides; aussi, les animaux sont-ils forcés, pour s'en nourrir, d'en manger une masse considérable, leur estomac, toujours tendu, élargit peu à peu la capacité du coffre, puis le volume de toutes les parties du corps s'augmente; les os deviennent plus gros; mais ils perdent en densité ce qu'ils gagnent en volume.

Le père est le créateur, le type de la race.

Le père fournit la semence, la mère est le sol dans lequel elle est reçue et se développe.

Par le croisement on obtient quelquefois, pour certaines parties, le changement désiré tandis que d'autres parties, et surtout l'ensemble opposent une longue et opiniâtre résistance.

Les parties qui se modifient le plus facilement sont celles qui ont la moindre importance et qui se rapprochent du règne végétal, tels sont les poils, les cornes, les ongles. Il est remarquable que tous les ruminants ont des cornes et sont dépourvus de dents à la mâchoire supérieure. Plus deux races qu'on veut croiser diffèrent l'une de l'autre, plus il est difficile d'obtenir la constance dans les produits. Il est important, pour le succès des croisements, de savoir quelles qualités sont plutôt transmises par le mâle ou par la femelle. Le plus sûr est d'accorder une égale influence sur les productions au mâle et à la femelle, en ayant surtout égard, chez l'un et chez l'autre, à l'ancienneté de la race et à la constance.

La disposition à produire beaucoup de lait se transmet plutôt par le père, et celle à engraisser plu-

tôt par la mère. Les meilleures vaches laitières produisent beaucoup plus de veaux mâles que de femelles. C'est un grand avantage de commencer avec une race dont les qualités sont bien connues, et qui a pour elle l'ancienneté et la constance qui en est le résultat. Si l'éloignement, les frais ou d'autres obstacles ne s'opposent pas à l'introduction de cette race, on ne doit pas craindre de dépayser les bêtes, c'est-à-dire on ne doit pas craindre qu'elles dégénèrent lorsqu'elles sont transportées au loin. Le sol, le climat, les aliments ont une influence qui ne peut être révoquée en doute; mais avec la nourriture à l'étable, base de toute bonne agriculture, on peut partout entretenir de belles et bonnes vaches, d'une taille proportionnée à la qualité plus ou moins riche du fourrage que l'on a à sa disposition.

Celui qui est mal partagé à cet égard fera prudemment d'acheter de jeunes bêtes ou seulement la quantité de vaches nécessaire pour former une souche.

Quoique j'insiste sur les avantages d'une bonne race déjà établie, je conseille cependant à celui qui en a près de lui une passable, de s'en tenir à celle là plutôt que d'aller au loin en chercher une autre. Souvent des bêtes possèdent de bonnes qualités, dont la misère, le défaut de soins et de nourriture ont seuls arrêtés le développement. C'est ici que trouvent leur application les principes de l'art d'améliorer une race. Il y a deux manières d'améliorer une race de bêtes. La première consiste à choisir dans cette race les sujets les plus parfaits, pour les employer à la reproduction; de cette manière, la race subsiste, elle est conservée *pure*, mais elle est *améliorée*. Les Allemands nomment *Reinzucht*, les Anglais *thoroughbreed*, cette méthode de multiplier une race sans aucun mélange de sang étranger. Les Français n'ont que le mot *pureté* du sang ou de la race, pour rendre cette idée. Ainsi, l'on doit pouvoir dire, ce taureau est de *pur* sang suisse, ou ce cheval est de la race ardennoise dans toute sa *pureté*, tout comme on dit qu'un cheval est de *pur* sang arabe ou anglais. Ces locutions sont admises dans les langues allemandes et anglaises.

Par la seconde manière, on introduit dans une race du sang étranger d'animaux d'une race plus parfaite, alors la race est *ennoblie*, et ce mot reçu dans la langue allemande rend trop bien l'idée pour ne pas être aussi adopté en français.

Transmission des qualités et propriétés individuelles par la génération.

Le principe fondamental, c'est que que les pères et mères transmettent à leurs productions leurs défauts et leurs qualités. Les semblables produi-

sent les semblables. On doit donc toujours choisir, pour en tirer race, les individus les plus parfaits, ceux qui possèdent au plus haut degré les qualités que l'on désire, et qui sont exempts des défauts que l'on voudrait faire disparaître.

Mais les qualités et les défauts ne se transmettent pas seulement immédiatement du père et de la mère, ils viennent souvent des ancêtres. Plus une race est ancienne et bien établie, plus ces défauts sont difficiles à déraciner, ils peuvent se produire après plusieurs générations qui en ont été exemptes. Les Allemands ont aussi un mot (on a donné le nom *d'atavisme*, *d'atavus*, aïeul, à cette influence des ascendants qui fait reparaître des qualités et aussi des défauts qui n'existaient pas dans le père et la mère.) pour rendre cet accident qui fait si souvent le désespoir des éleveurs, ils disent d'une bête chez laquelle reparaissent des défauts dont le père et la mère étaient exempts, et qui existaient dans ses ascendants à des degrés plus ou moins éloignés, c'est un *rückschlag*, littéralement un *coup en arrière*; c'est un *pas rétrogradé* qui nous éloigne du perfectionnement auquel nous tendons, et qui nous ramène à des défauts que nous travaillons à faire disparaître. Si l'on accouple ensemble deux individus de races différentes, ce sera le caractère de celui dont la race est plus ancienne qui dominera dans leurs productions.

S'ils appartiennent à deux races constantes, mais qui présentent entre elles de très grandes différences, il est très difficile de créer une nouvelle race possédant des caractères fixes et constants.

Si l'on accouple ensemble deux individus qui eux-mêmes sont déjà des produits de croisements, les résultats sont tout-à-fait incertains et en quelque sorte abandonnés au hasard.

C'est pour cela que la *constance*, résultat de l'ancienneté, est une des qualités les plus précieuses dans une bonne race. Les Anglais pensent que c'est seulement à la huitième génération que les caractères d'une race peuvent être solidement établis; mais il ne faudrait pas admettre cette opinion comme une vérité absolue, Pabst, s'est expliqué sur ce sujet d'une manière fort sage :

" Il n'est pas possible, dit-il, d'établir avec une précision mathématique comme ont prétendu le faire quelques éleveurs, après combien de générations les caractères d'une race sont solidement fixés. La nature ne se laisse pas entraver dans des formules ou des calculs mathématiques, et si nous pouvons suivre une partie de ses opérations, il en est beaucoup d'autres pour lesquelles elle travaille dans des voies secrètes ou notre œil ne peut pénétrer. Quelques personnes attachent de l'importance à la couleur

de la robe; mais souvent leur opinion ne s'est formée que parce qu'elle ont trouvé de bonnes vaches de tel poil. Le poil alézan ou bai, de diverses nuances; est le plus commun. Quoiqu'il puisse exister à cet égard des préjugés, il n'en est pas moins certain que la couleur du poil est un indice du tempérament. Ainsi, la robe noire peut faire supposer une fibre dure, tandis qu'une robe claire annonce une fibre molle et une disposition à engraisser. Nous voyons dans l'espèce humaine les cheveux noirs être ordinairement l'indice d'un tempérament bilieux, les cheveux châtains d'un tempérament sanguin, les blonds d'un tempérament lymphatique.

Les chevaux blancs de naissance, soupe-au-lait, isabelle clair, alézan lavé, sont ordinairement mous; on estime le courage des bois-bruns; parmi les alézons vifs et foncés, on trouve beaucoup de chevaux chatouilleux, qui mordent et frappent.

On croit la chair des volailles blanches plus délicate que celle des brunes ou noires.

Les qualités morales se transmettent comme les qualités physiques. Les chiens nous en fournissent des preuves frappantes.

Les mâles ressemblent ordinairement plus à leur mère, et les femelles plus à leur père. De nombreuses expériences ont constaté que chez les vaches la disposition à produire plus ou moins de lait se transmet de la mère, par le fils aux petites filles. On croit que le mâle a plus d'influence sur les parties antérieures, et la femelle sur les parties postérieures et les extrémités;—Que le père transmet plutôt les formes et tout ce qui a rapport à la vie extérieure, et la mère tout ce qui tient à la vie intérieure ou à la nutrition;—Que le père influe plus sur les formes, et la mère sur la taille des productions;—Que l'influence de la mère l'emporte pour ce qui concerne la faculté d'apprendre, les talents et le tempérament.

Il est très douteux qu'un étalon méchant engendre des poulains méchants comme lui; mais une jument qui mord et frappe transmettra probablement ce vice à ses poulins. Dans l'accouplement des animaux, il faut éviter avec soin une erreur dans laquelle on est trop souvent tombé, c'est de vouloir améliorer une petite race par de grands mâles. On manque en cela complètement le but. Il est bien évident que le germe d'un énorme taureau déposé dans le sein d'une petite vache, n'y trouvera pas l'espace nécessaire à son développement, et ne pourra donner qu'un être imparfait, mal conformé ou disproportionné.

Les Anglais ont amélioré leurs chevaux de race par le petit étalon arabe, leurs chevaux de trait par de grandes juments flammandes, leurs porcs par

le petit vertrat chinois. Avec une nourriture abondante et substantielle, les productions d'une femelle de forte taille et d'un mâle de petite taille peuvent atteindre la taille de leur mère. Ce fait est prouvé tous les jours. Voici la doctrine des Anglais :

" La femelle doit être *relativement* plus grande que le mâle. (Cette doctrine a été souvent mal comprise, dit Sinclair. On ne demande pas que le mâle, mais que sa taille soit supérieure à la taille ordinaire des femelles, comparée à celle des mâles.) Les formes extérieures ne sont qu'une indication de la structure intérieure.

" La faculté de convertir les aliments en nourriture est proportionnelle au volume des poumons, un animal pourvu de gros poumons pourra convertir un poids donné d'aliments en une plus grande quantité de nourriture qu'un autre qui aura de petits poumons, et il sera, par conséquent, plus facile à engraisser. (Cuvier dit aussi que la force musculaire est toujours en raison de la respiration.

Anatomie comparée.

" La forme et la grandeur du thorax (poitrine) indiquent le volume des poumons. La forme du thorax doit approcher de celle d'un cône, ayant son sommet situé entre les épaules, et sa base vers les reins.

La capacité du thorax dépend plus de sa forme que de son contour; car quoique le contour soit égal dans deux animaux, l'un pourra avoir de plus grands poumons que l'autre.

Un thorax élevé n'a une grande capacité qu'autant qu'il a une largeur proportionnée.

La largeur des reins est toujours proportionnée à celle de la poitrine et du bassin. Le bassin, dans les femelles, doit être assez large pour qu'elles puissent mettre bas avec facilité."

Les individus destinés à la reproduction ne doivent être ni trop jeunes ni trop vieux; ils doivent jouir d'une santé parfaite.

Si le mâle et la femelle sont de deux races différentes, ils ne doivent présenter entr'eux ni contraste ni opposition tranchée, car, dans ce cas, il ne résulte pas de fusion des caractères des deux races; mais leurs productions présentent un mélange disparate, souvent informe, des caractères du père et de la mère.

On en voit tous les jours la preuve dans les environs des haras où l'on voit des chevaux provenant de juments communes et d'étalons de race, et chez lesquels ils existe un mélange tellement incohérent des traits du père et de la mère, qu'ils valent beaucoup moins que s'ils étaient de race tout-à-fait commune.

On a vu de même que des béliers superfins avec des brebis communes

ont produit des bêtes dont la laine était un tel mélange de celle du père et de la mère, qu'un drapier ne pouvait ni l'assortir ni en faire une étoffe passable.

“ On doit, dit Sinclair, éviter les croisements si l'on peut se procurer autrement une bonne race de bétail on trouve plus d'avantage à améliorer une race déjà établie, qu'à créer une race nouvelle par les croisements.”

A continuer.

La Semaine Agricole.

MONTRÉAL, 2 FEVRIER 1871

Maladie des pattes et de la bouche des bêtes à cornes.

(Aphé épizootique.)

Depuis quelque temps les journaux d'agriculture des Etats-Unis nous parlent d'une maladie contagieuse de ce nom, qui vient de faire son apparition dans ce pays, et qui y fait de grands ravages. M. Harison, secrétaire de la société d'agriculture de New-York, a le premier jeté le cri d'alarme, et dans un rapport qu'il vient de publier, après avoir parlé de la nature de cette maladie et de l'étendue de ses ravages, il ajoute :

“ Il paraît à peu près certain que cette maladie contagieuse nous a été apportée par des bêtes à cornes qui en étaient affectées, venant du Canada, où cette maladie sévit depuis quelque temps. Le Professeur Law a aussi rencontré cette maladie dans le Massachusetts, et l'attribue à l'introduction aux Etats, des bestiaux canadiens. Mr. Law recommande la prohibition de l'importation du bétail canadien aux Etats-Unis, tant que la maladie ne sera pas disparue.”

Et sur ces rapports, le Président des E. U. a défendu l'entrée aux Etats des bêtes à cornes venant du Canada. Vraiment, nous ne voyons pas où M. Harison a puisé ses renseignements pour avancer injustement que la maladie en question a été transportée du Canada aux Etats-Unis. Nous sommes en mesure de rassurer ses craintes et celles du peuple américain, en lui disant que cette belle histoire est du tout au tout dénuée de fondement, du moins pour ce qui concerne le Canada. Il n'y a pas en Canada un seul cas de maladie de

pieds et de la bouche (Epizootic aph-ta), il n'y en a jamais eu dans la Province de Québec, et le Dr. Smith, Professeur du Collège Vétérinaire d'Ontario dit que cette maladie est inconnue dans Ontario.

Nous espérons donc que M. Harison retractera cet avancé si injuste, et qui est de nature à causer du dommage aux cultivateurs canadiens surtout à ceux du Haut-Canada, qui font avec les Etats-Unis, le commerce d'animaux.

Nous prions le *Country Gentleman*, le *Prairie Farmer*, le *Maryland Farmer*, le *Massachusetts Ploughman*, l'*A-méricain Agriculturist*, et les autres journaux des Etats Unis qui échan-gent avec nous de prendre note de notre réclame et de la publier en as-surant le public des Etats que la san-té de nos troupeaux (*stock*) dans tout le Canada est excellente, et que nos bêtes à cornes sont entièrement exemptes (*free*) de toute maladie con-tagieuse de sa nature.

LES EDITEURS.

Rectification.

Nos lecteurs ont dû remarquer sur le numéro 11 de *La Semaine*, une omis-sion que nous avons faite, bien involontairement, dans un article que nous a fourni Mr. le Dr. Genand sur “ La Vache Alderney,” et dans lequel son auteur en expliquant le mode de pâ-turage au piquet, pratiqué dans l'Ile de Jersey, avait intercalé une vignette, pour mieux faire comprendre la description qu'il en donne. C'est pour réparer cette erreur que nous reproduisons la gravure ci-dessous ainsi que l'explication qui l'accompa-gne.

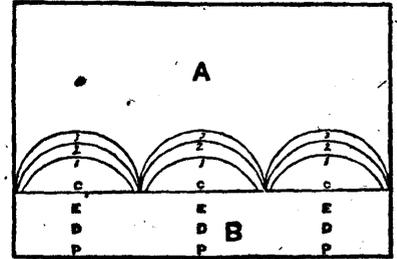
Mr. le Docteur Genand nous prie en même temps de corriger plusieurs erreurs typographiques qui se sont glis-sées dans son article “ Des oiseaux et l'agriculture,” qui a paru sur le nu-méro du 19 Janvier. Nous le faisons avec plaisir, et nous prions l'aimable auteur d'excuser ces erreurs que nous avons commises dans la presse [de l'ouvrage ; car pour ne pas retarder le journal, nous avons dû le faire imprimer avant la réception des épreuves corrigées.

Page 186, 1re colonne, 26e ligne, au lieu de ennemi du même gibier il faut lire ennemi du menu gibier.

Même page, 2e. colonne, 25e ligne, au lieu de *Pierris rassa*, il faut lire *Pieris rapæ*.

Même page, 3e colonne, 30e ligne, au lieu de vigne gigantesque formant tapis située au bout du jardin, il faut lire : vigne gigantesque formant ta-pisserie au bout du jardin.

Voici maintenant la gravure :



A est le terrain qui doit être pâturé ; B est un espace vide, soit naturelle-ment, soit qu'on ait commencé par le faucher. Cette précaution est néces-saire afin que, même au commence-ment, l'animal ne piétine pas ce qu'il doit consommer. On place les piquets sur la limite du champ P, P, P, les deux extérieurs à une longueur de corde des limites latérales du champ et chacun à deux longueurs de corde les uns des autres, de manière à ce que les bêtes ne puissent s'atteindre et que cependant aucun espace ne reste entre elles sans avoir été pâturé. Dès que le petit segment du cercle compris entre la ligne c,c,c, et l'arc 1,1,1, est brouté, on plante le piquet en D,D, D, ce qui permet aux animaux d'at-teindre jusqu'en 2, 2, 2, puis en E, E, E, pour les faire avancer jusqu'en 3,3 3. On continue ainsi jusqu'à ce qu'on soit arrivé à l'autre extrémité du ter-rain. Lorsque celui-ci n'est pas d'une même largeur partout on raccourci-t ou on prolonge les cordes selon le be-soin.

Pour la *Semaine Agricole*.

Société d'Agriculture No. 2 de Vaudreuil.

A l'assemblée générale annuelle des membres de la société d'agriculture No. 2 de Vaudreuil, tenue à Rigaud, le 26 décembre 1870, les personnes sui-vantes furent nommées officiers pour l'année 1871 :

MM. Emery Lalonde, Président, Ste. Marthe, réélu ; John Fletcher, Vice-Prés., Rigaud, réélu ; E. N. Fournier, Sec. : Très., Rigaud, réélu.

Directeurs :

Edward McCabe, Ste. Marthe, réélu
John Vipond, " " " " " " " "
Peter Monaghan, " " " " " " " "
Siméon Sitaleux, " " " " " " " "
J. Bte. Brunette, " " " " " " " "

Jos. Amable Campeau, père, Rigaud, réélu ;
Louis Séguin, Rigaud, élu.

Recette de 1870,	\$479. 83
Dépense	4. 83

En mains	\$475. 00
----------	-----------

Le conseil d'agriculture ayant permis à cette société de se dispenser de faire une Exposition cette année, pour lui permettre de faire l'acquisition d'un cheval reproducteur de choix, il n'y a pas eu d'exposition ni aucun concours.

Ceux qui auraient à vendre un étalon de trois ans, issu d'un cheval importé, de race percheronne, sont priés d'en informer.

Réorganisation de la société d'agriculture No. 2, comté de Rimouski.

A l'assemblée générale des directeurs, tenue à Matane, le 9 janvier 1871, étaient présents :

MM. L. N. Blais, Président ; D. F. de St. Aubin, Vice-président.

Directeurs :

L. H. Gosselin,
J. P. Pelletier,
F. Dionne,
A. E. Rioux,
A. Poirrier,
O. Desjardins.

Le président ouvrit la séance par quelques paroles d'explication et d'encouragement, dont voici la substance.

Messieurs,

Le Conseil d'Agriculture a passé un règlement spécial qui oblige les sociétés d'agriculture à adopter un programme des travaux que chaque société se propose de faire durant l'année et de faire rapport. Afin de vous rendre ce devoir plus facile, j'ai rédigé quelques notes concernant les travaux, qu'à mon point de vue, je considère utiles, dans les intérêts de notre société, et je vais les soumettre à vos délibérations, espérant que vous voudrez bien les examiner avec soin, et y faire les suggestions et modifications nécessaires pour promouvoir les intérêts de la société que nous représentons.

J'aime à croire que le bureau de direction, tel que réorganisé, suivra l'exemple que lui a donné ses devanciers, et que comme eux, il marchera dans la voie du progrès qui a marqué chacun de leurs actes.

Fort des résultats obtenus avec de bien faibles moyens, j'ai foi dans l'avenir de notre société, si, comme je l'espère, chacun de nous s'efforce de faire connaître les avantages résultant de notre association, contribuant par là même à augmenter le nombre des associés ; ce n'est qu'au moyen de

cette augmentation progressive qu'il nous sera donné de réaliser les projets qu'au début, notre société avait formés. Ces projets étaient et sont encore :

1o. La diffusion des connaissances agricoles en facilitant la circulation des journaux et des ouvrages traitant exclusivement de l'agriculture et autres.

2o. L'achat de graines fourragères de qualité supérieure.

3o. L'amélioration du bétail, par l'importation de reproducteurs de choix, comprenant les espèces ovine porcine bovine et chevaline. Il est évident aujourd'hui, que la richesse d'un cultivateur et par conséquent du pays qu'il habite, dépend de ces trois principes élémentaires, savoir, l'amélioration du sol, des semences et du bétail.

Quant à l'amélioration du bétail nous avons les trois premiers éléments nécessaires, quatre béliers cots-wold, deux verrats et deux truies de l'espèce Berkshire qui nous ont permis de répandre leur race dans toutes les paroisses de notre division, et un taureau de l'espèce Ayrshire. Il ne nous reste plus maintenant à accomplir que la dernière condition qui est l'importation d'un étalon de choix. C'est vers ce but que doivent se diriger désormais tous nos efforts, ce but obtenu, nous n'aurons rien à envier aux Sociétés les plus anciennes comme les plus avancées.

Après ces paroles du Président, les procédés suivants eurent lieu. Après discussion sur les différentes suggestions du président de la Société, le Secrétaire présente les comptes de la Société pour l'année 1870 et ils furent adoptés.

Proposé par D. F. de St. Aubin, secondé par F. Dionne et résolu : que la Société acquerrera dans le cours de l'année un étalon normand.

Proposé par J. P. Pelletier, secondé par L. H. Gosselin et résolu : que le montant de la souscription pour devenir membre de la Société ne sera pas moins d'une piastre et que chaque associé aura droit à la valeur d'une somme égale à sa souscription, en graines fourragères, journaux ou ouvrages traitant exclusivement d'agriculture, ou en cartes donnant droit aux saillies de nos reproducteurs.

Proposé par H. Poirrier, secondé par C. Desjardins et résolu : que les prix qui pourraient être accordés aux concours seront payables en saillies des reproducteurs appartenant à la société et non autrement.

Proposé par D. F. de St. Aubin et secondé par L. H. Gosselin et résolu : que les prix suivant seront exigés pour les saillies des reproducteurs :

Etalon.....	\$6.00
Teureau.....	2.00
Bélier.....	0.50
Verrat.....	0.50

Le double de ces prix pour ceux qui ne font pas partie de la société.

Proposé par A. E. Rioux, secondé par C. Desjardins et résolu : que le bélier appartenant à la société qui se trouve actuellement à Ste. Félicité, vû qu'il est malade, soit vendu à l'encan au bénéfice de la Société et qu'il en soit acheté un autre de la race Leicester pour le remplacer.

Par ordre, THS. OUELLET,
Secrétaire de la Société No. 2 du Comté de Rimouski.

St. Jérôme de Matane,
9 Janvier 1871.

ARBORICULTURE.

Plantons des arbres fruitiers pour faire de l'ombrage.

Si au lieu de planter des érables des ormes, des saules, etc., pour faire de l'ombrage sur le devant de nos terres, nous plantions des arbres fruitiers, nous aurions tout à la fois de l'ombrage, de l'ornement, et de beaux fruits. J'ai quelquefois vu les avantages de ce système. Je me rappelle avoir remarqué dans une paroisse de l'Ile de Montréal, deux habitants voisins, dont les terres aboutissaient au chemin. L'un avait une superbe rangée d'érables qui bordaient le devant de sa terre et qui ne donnaient que de l'ombrage, et nuisaient considérablement à sa terre. L'autre avait une splendide rangée de pommiers qui tout en procurant de l'ombrage, servaient d'ornement, et ne nuisaient en aucune manière à la terre, et ce qu'il y avait de plus beau, c'est que ces arbres étaient surchargés de magnifiques et bonnes pommes. Comme j'ai trouvé cet exemple de beaucoup préférable, je me permets de suggérer et conseiller qu'on l'imite.

DR. GENAND.

ECONOMIE RURALE.

Eau pour le poulailler, l'hiver

Il devient difficile, souvent, d'a breuver convenablement, pendant l'hiver, les poules et autres volatiles du poulailler, parce que l'eau est gelée, et que, pour la dégeler, il faut du feu et beaucoup de temps. Pour remédier à ces inconvénients, choisissez une chaudière ou un ange de fer blanc, plus étroit au fond et évasé du haut, et qui ne soit pas taché de rouille. Enduisez-le à l'intérieur, lorsqu'il est bien sec et propre de graisse ou de suif, puis emplissez-le d'eau. Le lendemain matin, si l'eau y est gelée, versez-le, l'ouverture en bas, le morceau de glace se détachera aisément et vous mettez d'autre eau. Il suffira ensuite de répéter, une fois par semaine, l'opération du graissage.

Pour la *Semaine Agricole*.

COLONISATION ET COMMERCE DE BOIS.

PHILEMON WRIGHT.

(suite et fin.)

XV.

Divisions électorales du Bas-Canada.—Le comté d'Outaouais en 1829.—Elections générales de 1830.—Wright est élu membre du comté d'Outaouais.—Rôle parlementaire de Wright.—Anecdote.—Wright ne siège que durant un parlement.

Jusqu'en 1829, la province du Bas-Canada fut divisée en vingt-sept circonscriptions électorales, qui envoyaient cinquante représentants à l'assemblée législative. Mais un acte du parlement provincial, adopté au mois de mars de cette année, porta le nombre des collèges électoraux à quarante et le chiffre des représentants à quatre-vingt-quatre.

La plupart des noms des comtés furent remplacés par d'autres. Ainsi, le comté d'York fit place aux comtés de Vaudreuil, des Deux Montagnes et d'Outaouais, qu'il comprenait auparavant dans ses larges limites. MM. Jacques Labrie et J. B. Lefebvre étaient les représentants de ce vaste comté, lors de sa répartition en trois divisions électorales. Depuis la constitution de 1791, il avait été successivement représenté par MM. Ch. de Lotbinière, G. de Bonne, Hubert Lacroix, J. Hétier, Joseph Bédard, L. C. Foucher, John Mure, C. L. Dumont, fils, Jean Joseph Trestler, Pierre St. Julien, Frans. Bellet, E. N. L. Dumont, Wm. Forbes, J. B. Ferré, Aug. Perrault et John Simpson.

Le comté d'Outaouais ne comptait en 1829 que 2,488 habitants, c'est-à-dire, moins qu'aucun autre comté, sauf Mégantic, qui n'avait que 628 âmes. Si on en excepte la division du Saguenay, qui s'étendait sur 72,700 milles carrés, ce comté embrassait un plus grand rayon qu'aucun autre. Il comprenait 36,669 milles carrés, dont 30,581 en terres non défrichées. Hull, le seul village de la circonscription électorale, fut désigné comme le chef-lieu et la place de votation.

Les élections eurent lieu en vertu du nouvel acte, au mois de septembre et octobre 1830. Les candidats affluèrent, mais un certain nombre résignèrent avant le concours des suffrages. Dans la plupart des élections, il ne fut pas question des opinions politiques des candidats, et les préférences personnelles ou les considérations locales en furent le mobile.

Wright fut réclamé par la voix populaire comme l'élu du comté d'Outaouais et son nom figure parmi ceux des députés qui ont composé le 14^{ème} parlement du Bas-Canada. Les documents législatifs constatent qu'il remplit ses devoirs parlementaires avec beaucoup de zèle et d'assiduité. Comme Sheridan, durant les premières années de son entrée en chambre, s'il n'élevait pas la voix dans les débats, il votait néanmoins avec ardeur.

A la fin de la sessions de 1833, comme cela était arrivé plus d'une fois, les députés, désertaient en grand nombre l'arène législative pour aller vaquer à leurs affaires privées. Ils n'avaient pas alors la séduisante perspective de l'indemnité actuelle pour les clouer à leurs banquettes, ne recevant que deux piastres par jour. Aussi, le *Canadien* faisait observer, le 27 mars, de cette année, que la chambre d'assemblée ne pouvait procéder depuis quelques jours faute de quorum. Il y avait plusieurs bills à adopter et ce journal affirmait que les membres, partis sans raisons urgentes, avaient encouru une grande responsabilité. Le 28 mars, il ne restait dans la capitale que 29 députés et Wright était du nombre.

Un vétéran de nos luttes politiques raconte que Wright

n'avait pas la moindre prétention oratoire ; mais en revanche il avait la triture des affaires et son caractère agréable faisait des amis de toutes ses connaissances. Aux côtés de Wright siégeaient alors plusieurs politiques éminents : Morin, Papineau, Lafontaine, Nelson et autres.

Le député d'Outaouais était fort estimé du gouverneur. Un jour, il est invité par Son Excellence pour dîner en compagnie de plusieurs collègues, conformément à l'usage suivi par les gouverneurs du temps. Il arrive à midi au Château, oubliant que ce n'était pas du tout l'heure officielle. Son Excellence le reçoit avec beaucoup d'affabilité.

Après quelques instants d'entretien, Wright déjeune avec Son Excellence, sur son invitation. Au moment de saluer le gouverneur à son départ, celui-ci lui dit :

—“ Vous viendrez dîner, M. Wright, n'est-ce pas ? ”

Wright comprend son inadvertance et tout confus fait ses excuses au gouverneur. Mais Son Excellence le tire gracieusement d'embarras en lui disant :

—“ Un brave homme comme vous, M. Wright, n'est jamais de trop deux fois dans une journée. ”

Wright maintint une conduite indépendante en chambre et il votait indistinctement avec l'un des partis politiques aux prises, suivant sa manière d'apprécier les brûlantes questions du jour.

Mais sa carrière législative ne fut pas longue. Ce digne citoyen étant alors plus que septuagénaire ne pouvait soutenir plus longtemps les fatigues des veilles parlementaires, insinuées par les politiques anglais, pour consacrer la nuit à la discussion de la chose publique et donner le jour à leurs affaires privées.

Aussi, aux élections de 1834, il ne crut pas devoir briguer de nouveau les honneurs parlementaires, qui s'achètent si souvent aux dépens de la santé, du bonheur et de la fortune.

D'après le recensement de 1831, le comté d'Outaouais comptait alors 4,786 habitants (1), et cette augmentation numérique lui donna le droit d'élire un autre député en 1832, M. Théodore Davis ; mais celui-ci préféra également la retraite à l'expiration de son mandat.

Ils laissèrent le champ libre à MM. Bowman et Blackburn, qui furent élus par acclamation, le 4 novembre de cette année.

XVI.

Propriétés foncières de Wright.—Traits physiques et caractère de Wright.—Sa mort en 1839.—Regrets.—Eloge du *Bytown Gazette*.—Les fils de Wright.—Paroles du voyageur Kingston.—Les petits fils de Wright.

Malgré son âge avancé, Wright continua à s'occuper activement de ses exploitations agricole et forestière, qui étaient de plus en plus importantes.

Un relevé des propriétés foncières qu'il avait vers 1835, montre combien il avait su faire fructifier son capital et étendre le champ de ses affaires. Dans le township d'Onslow, il avait 12,925 acres de terres ; dans celui de Hull, 9,814 $\frac{1}{2}$; dans Templeton, 6350 ; dans Buckingham, 1557 ; dans Lochaber, 2125. Son fils Tiberius possédait à Hull, 2,240 acres, son fils Ruggles avait 1040 acres et tous deux étaient propriétaires conjoints de 919 acres dans le même canton. Ces chiffres donnent un total de 36,978 $\frac{1}{2}$ acres de terrain.

Le soir de la vie de Wright s'écoula dans l'aisance et la prospérité. Ses œuvres les plus hardies et les plus difficiles lui avaient réussi, et avant d'aller dormir le

(1) Suivant le recensement de 1861—62, la population du comté s'élevait alors à 27,757 habitants, dont 14,307 étaient canadiens-français. Il y avait 69,062 acres en état de culture, mais des centaines de mille acres en terres non boisées, dont le défrichement se poursuivait fort activement.

grand repos, il put en voir avec satisfaction le couronnement.

Il était doué d'une constitution fort vigoureuse et que l'âge ne semblait guère affaiblir ; à soixante-et-dix ans il pouvait encore endurer les plus grandes fatigues ; l'extrême chaud comme l'extrême froid ne semblaient avoir guère d'influence sur cette forte organisation. Il fit malheureusement une chute, le 24 mai 1834, à Québec, dont il ressentit toujours ensuite l'effet funeste. En se rendant au bateau-à-vapeur pour s'en revenir chez lui, il se fractura une cuisse, près de la porte St. Louis, en glissant sur le pavé.

Wright était d'une stature assez élevée, il mesurait six pieds, son front était profond et méditatif, ses épais sourcils ombrageaient deux yeux noirs animés, observateurs et pleins de pénétration. L'âge en argentant la couronne de cheveux qui décorait sa tête lui donnait un air vénérable qui imposait le respect. Ses traits respiraient la bonté en même temps que l'énergie. Tous ses actes démontrent sa bienveillance pour ses tenanciers, mais ils accusent avec non moins de fidélité son indomptable force de caractère.

Wright ne faisait rien à la légère. Comme tous les hommes supérieurs, il mûrissait longuement ses projets. Mais une fois sa décision prise, il mettait à la réaliser toute l'ardeur dont il semblait si éloigné dans la conception de ses plans. Les obstacles ne servaient alors qu'à augmenter son énergie et il déployait toutes les ressources de son esprit et une volonté inflexible pour en triompher. Et il est certain que si les autres émigrants au Canada eussent montré autant d'esprit d'entreprise, la province serait beaucoup plus avancée qu'elle ne l'est.

Jusqu'à sa dernière heure, il porta un œil attentif à ses affaires, et il s'éteignit doucement et au milieu des sanglots de sa famille éplorée, le 2 juin 1839. Sa mort créa des regrets universels dans la petite colonie et un concours considérable de population l'accompagna à sa dernière demeure.

Le *Bytown Gazette*, dans un article reproduit par les journaux du temps, fit l'éloge du vénérable pionnier et

rappela ses titres de reconnaissance au souvenir de ses concitoyens : « M. Wright, disait cette feuille, laisse une nombreuse famille à laquelle il était attaché par les liens de l'affection et de l'estime. Son épitaphe sera conservée dans le magnifique et prospère établissement de Hull qu'il avait fondé, et où il vécut assez pour lui voir atteindre un haut degré de développement. Son nom sera de longtemps rappelé avec le plus profond respect à Hull. »

Wright eut quatre fils, Philemon, Tiberius, Ruggles et Christopher, qui ne sont plus, ainsi que deux filles. Tiberius et Ruggles se sont particulièrement fait remarquer et leurs noms se trouvent souvent mentionnés dans le cours de cette étude.

Le voyageur Kingston parle de Tiberius et de Ruggles Wright dans le récit de son excursion à Hull : « En passant à ce village, nous remarquâmes deux maisons solidement construites, mais d'un style antique. Ce sont les demeures des deux fils de l'ancien pionnier, nommés Tiberius et Ruggles.....Ceux-ci, sont des hommes de bonne position, bien connus par leurs noms étrangers, aussi bien que comme étant d'excellents membres de la société. Il n'est pas probable que cette famille s'éteigne, car on me dit que le dernier est le père de dix fils dignes du renom de leur grand-père. » (1)

Les petit-fils du fondateur de Hull sont fort nombreux et ils occupent de bonnes positions sociales. On remarque parmi eux M. Alonzo Wright, l'intelligent député du comté d'Outaouais, M. Mackay Wright, membre distingué du barreau ; et l'une de ses petites filles a épousé M. J. M. Currier, l'estimable représentant de la capitale à la Chambre des Communes. Presque tous s'occupent à féconder le beau et riche domaine qui leur a été légué ou à exploiter le commerce de bois dont leur entrepreneur a été le pionnier.

JOSEPH TASSÉ.

(1) *Western Wanderings* by Wm. H. J. Kingston. vol. II. Pages 75 et 76.

Pour la Semaine Agricole.

Eaux de savon, comme fertilisants.

La valeur de ces eaux, comme stimulants de la vie végétale, ne saurait être trop estimée. Elles contiennent les différents aliments des plantes dans l'état le plus immédiatement adapté à leurs besoins, et agissent avec une énergie dont sont rarement doués les engrais ordinaires, même les plus concentrés.

Généralement, il n'est pas possible de les employer, par irrigation, à mesure qu'elles se produisent ; dans ce cas, la méthode la plus économique de les utiliser, est de les faire absorber par quelques matières adaptées à cet effet, et qui entreront comme ingrédients dans la formation des composts. Ainsi, on déposera, au fond de la citerne, qui sert de récipient à ces eaux, de la terre de marais ou autres absorbants semblables, afin de n'en rien perdre.

Ces eaux se putrifient si facilement et fermentent si promptement qu'elles deviennent éminemment utiles pour arroser les amas de fumiers et autres engrais, appelés *composts*.

Paille pour les bêtes à cornes.

La meilleure manière d'amener les bêtes à cornes à manger de la paille, pendant l'hiver, est de la mêler entièrement avec du foin, à peu près moitié par moitié. On peut croire que cela occasionnera beaucoup d'ouvrage, mais qu'importe un léger surcroît d'ouvrage, si par ce moyen, vous faites votre profit, en faisant celui de vos animaux, de manière à rendre votre travail amplement récompensé par la bonne condition de vos bêtes à cornes, au printemps.

Pour faire ce mélange, on couvre le plancher de la batterie d'un lit de foin, suffisant pour un repas, en ayant soin de bien le remuer, pour opérer le mélange avec la paille plus facilement, quand vous déposerez celle-ci, et aussi pour enlever la poussière qui s'éjourne sur le foin, et qui devient si nuisible à la nourriture des animaux. Ensuite, étendez par dessus ce foin, un lit de paille, égale en épaisseur, de manière à former, avec la quantité de foin mêlée, la nourriture de vos animaux pour la journée. Enfin, mêlez le tout avec une fourche

en commençant par une extrémité, et en repassant en sens inverse, commençant par l'autre extrémité.

La graine de mil que l'on pourra ramasser toutes les semaines, en nettoyant la batterie, ou tout autre endroit, ou il peut y avoir moyen de faire cette opération, récompensera encore emplement, pour le léger surcroît d'ouvrage qu'elle exigera.

Manière économique de nourrir les chevaux.

Un cheval qu'on destine à la voiture légère, pendant l'hiver, peut-être nourri de la manière suivante : Le matin, un minot de paille d'avoine bien coupée, et humectée ; y bien mêler un gallon de son, avant de le présenter au cheval ; le midi, même nourriture ; le soir, couper, en parties égales, du foin et de la paille, mêler les deux, et y ajouter comme le matin, un gallon de son, après avoir humecté le mélange de foin et de paille.

Un cheval nourri de cette manière sera toujours bien portant et gras ; et vous épargnez 50 par cent sur la méthode ordinaire, sans compter que vous y dépenserez aussi moins de temps.

UN ABONNÉ.

Charbon comme engrais.

On a écrit beaucoup dernièrement, dans les journaux d'agriculture, au sujet des propriétés alimentaires du charbon de bois. On a avancé, à plusieurs reprises, que les oiseaux domestiques peuvent être engraisés avec du charbon sans aucune nourriture, et cela en aussi moins de temps qu'avec les grains les plus nourrissants.

J'ai fait dernièrement une expérience, et je dois dire que le résultat m'a surpris, vu que j'avais toujours été assez incrédule sur ce point. Quatre dindons furent mis dans un poulailler, et nourris de farine, de pommes-de-terre bouillies et d'avoine. Quatre autres de la même couvée furent également renfermés, dans le même temps, dans un autre poulailler, nourris journallement des mêmes articles, mais avec une chopine de charbon réduit en poussière très fine et mêlée à leur aliments.

Ils avaient également dans leur poulailler une abondance de charbon cassés en menus morceaux. Les huit dindons furent tués le même jour, et il y avait une différence d'une livre et demie en faveur de chacun des dindons auxquels on avait donné du charbon. Ils étaient beaucoup plus gras, et la chair en était très supérieure en fait de délicatesse et de saueur.—*Courrier de Sorel.*

Société d'Agriculture du Comté de Brome.

A l'assemblée annuelle des membres de la société d'agriculture du comté de Brome, tenue à Knowlton, jeudi, le 29 décembre dernier, les personnes suivantes furent élues officiers pour l'année courante :

Président, John Burnet, Ecr ; Vice-Président, E. A. Dyer, Ecr ; Secrétaire Trésorier, Jos. Lefebvre, Ecr ; Direct. Martin Collins, George Hawley A. B. Hardy, S. C. Roswell, jr ; Mark S. Taylor, John McLachlan et Thomas Eldridge, Ecr.

Une assemblée des officiers et directeurs doit avoir lieu à Knowlton, jeudi prochain, afin d'aviser aux moyens de s'entendre avec les autres sociétés d'agriculture pour faire savoir au Conseil que les dispositions arrêtées par lui, le deuxième jour de février dernier, touchant les fermes les mieux tenues sont presque impraticables dans cette partie de la province. Le système, dit l'*Observer*, mis en avant par le conseil d'agriculture, est bon pour une contrée où l'agriculture, fantaisiste est pratiquée, mais il ne répond pas du tout aux besoins et aux capacités des fermiers de ce district.

ECONOMIE DOMESTIQUE.

Poudre pour boulanger (Poudre Allemande.

Bicarbonate de soude, 1 once,
Crème de tartre, 2 onces.
Fleur de blé, trois quarts d'once.
Méléz. Une cuillerée à soupe suffit pour une pinte de fleur. Pour faire lever la pâte d'une manière convenable, il ne faut pas la travailler plus que nécessaire, après y avoir mêlé la poudre. Il y a des pharmaciens, qui, pour vendre leur poudre à meilleur marché, la mêlent avec une plus grande quantité de fleur.

AURÉLIE.

L'eau court toujours à la mer.
Il ne saurait trouver de l'eau à la rivière.
Tant va la cruche à l'eau qu'elle se brise.
Goutte à goutte on remplit la cuve.
Le démon pêche en eau trouble.
L'eau fait pleurer, le vin chanter.
L'eau fait pourrir la barque.

NOUS PAYERONS AUX AGENTS

Un salaire de \$35 PAR SEMAINE, ou nous allouons une forte commission pour vendre notre nouvelle Invention. Adresse.

J. W. FRINK & CIE., Marshall, Mich.
20 Octobre. 21—ap



BILLS PRIVÉS.

Les personnes qui, dans la Province de Québec, se proposent de s'adresser au PARLEMENT, pour obtenir la passation de **BILLS PRIVÉS** portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de corporation pour des fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de faire toute autre chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que par les règles 51ème et suivantes de la Chambre des Communes (lesquelles règles sont publiées dans la "Gazette du Canada"), elles sont requises d'en donner **DEUX MOIS D'AVIS**, (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la demande), dans la "Gazette du Canada" en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français, publié dans le district concerné. Le premier et le dernier de ces avis devront être envoyés au Bureau des Bills Privés.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

ALFRED TODD.

"Greffier-en-Chef des Comités et Bills Privés"
Chambre des Communes,

Ottawa, 8 Décembre 1870.—13 dl.



BILLS PRIVÉS.

L'époque fixée par la Chambre des Communes pour la réception des **BILLS PRIVÉS** expirera **MERCREDI, 8 de MARS** prochain.

W. B. LINDSAY,

Greffier de la Chambre des Communes.
16 Janvier 1871.—13 dl.

IMPORTANT POUR

CEUX QUI SE SERVENT D'HUILE POUR LES MACHINES.

L'HUILE EXTRA DE STOCK

EMPLOYÉE POUR LUBRIFIER, SURPASSE TOUS LES AUTRES HUILES COMPOSÉES AVEC DES SUBSTANCES ANIMALES, VÉGÉTALES ET MINÉRALES.

Nous sommes prêts à prouver sa supériorité sur tous les autres Huiles maintenant employées pour les Machines, depuis l'Horloge ou la Machine à coudre, jusqu'à l'arbre le plus pesant pour le Bateau à Vapeur. Voici en quoi elle excelle sur les autres huiles :—ELLE N'ADHÈRE PAS aux Machines qu'on peut aisément en bon état sans trop de trouble, et elle nettoiera les Machines auxquelles auraient adhéré d'autres Huiles, ELLE NE SE CONGELERA PAS OU N'ÉPAISIRA PAS DANS LE TEMPS LE PLUS FROID. C'est une qualité de la plus haute importance, vu qu'une huile ne la possédant pas ne pourra lubrifier un arbre froid : Une huile semblable pourra être employée chaude, mais du moment qu'elle viendra en contact avec un arbre froid, elle se congèlera et ne commencera à lubrifier que lorsque la friction aura réduit à l'état liquide. En acquérant une température plus chaude, le "journal" s'étend et la botte en souffre. Il est aussi possible d'employer de l'huile qui se figera sur un arbre froid, sans obtenir ce résultat comme il l'est de mêler de l'huile avec de l'eau. L'HUILE EXTRA DE STOCK POUR LES MACHINES LUBRIFERA LA MACHINE LA PLUS FROIDE DU MOMENT QU'ELLE Y SERA APPLIQUÉE. Cette huile est garantie être supérieure au blanc de laine ou à tous les huiles d'olive, à l'exception du "bolt cut ting."

Les ordres seront promptement exécutés, si on les envoie à

WINANS, BUTLER & CIE.

G. B. STOCK,

77, Rue Front, Toronto.

Seul agent pour la Puissance, Brougham, Ont.

TEMOIGNAGE.

LES MACHINES DE JOSEPH HALL, }
Oshawa, Ontario 4 Avril 1870. }

GEO. B. STOCK, Ecr., Brougham.

CHER MONSIEUR,

Nous nous sommes servis de votre huile pour lubrifier, durant les quatre derniers mois, et je puis dire sans hésiter que c'est la meilleure que nous avons employée jusqu'ici. Elle est aussi à bon marché et dure plus longtemps qu'aucune autre huile. Nous avons mis en opération notre nouvelle Machine à planer du fer, de 14 pieds, durant 7 ours après l'avoir lubrifié une seule fois ; elle tient les Machines claires et brillantes, nous ne désirons rien de mieux pour lubrifier.

Votre respectueux serviteur,

F. W. GLEN,

Président.

Brougham, Ont., 20 Octobre.

RAPPORT OFFICIEL DES DIVERS MARCHES DE LA P. DE QUEBEC

Fait spécialement pour la "Semaine Agricole."

Montréal, 2 Février, 1871.

Table of market prices for various agricultural products (farine, grains, viande, etc.) across different locations (Montréal, St. Jean, etc.).

COCHONS BERKSHIRES & SUFFOLKS

PUR SANG,

A vendre.

LOUIS BEAUBIEN,

8 nov—ak

Montréal

VINAIGRE, Comment on le fait avec du cidre, du vin ou sorghum en 10 heures sans faire usage de drogues. Pour les circulaires, s'adresser à F. J. Sage, Manufacturier de Vinaigre. Cromwell, Ct. Septembre 1870.—a22

Cie du Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada.

SERVICE AMELIORE DES TRAINS POUR L'HIVER DE 1870.

AUGMENTATION DE VITESSE.

Nouveaux Chars pour tous les Trains Express

Les trains partiront maintenant de Montréal comme suit :

ALLANT A L'OUEST.

Train de la Malle pour Toronto et les stations intermédiaires... 8.00 A.M. Express de nuit pour Ogdensburgh, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, G. derich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'ouest à... 8.00 P.M. Train d'accommodement pour Kingston, Toronto et les stations intermédiaires... 6.00 A.M. Train d'accommodement pour Brockville et les stations intermédiaires... 4.00 P.M. Trains pour Lachine à 8.00 A.M., 9.30 A.M., 2.00 P.M., et 5.00 P.M. Le train de 2.00 p. m. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Trains d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires... 6.45 A.M. Express pour Boston via Vermont Central... 8.40 A.M. Express pour New-York et Boston via Vermont Central à... 3.30 P.M. Express pour Island Pond... 2.00 P.M. Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham et Portland, et les Provinces d'en bas, arrêtant entre Montréal et Island Pond à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond, Brompton Falls, Sherbrooke, Lennoxville, Compton, Coaticook et Norton Mills, seulement à... 10.10 P.M.

Il y aura des Chars Dorsifs à tous les trains de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet. Le steamers "CARLOTTA" ou "CHASE," laisser nt Portland pour Halifax N. E., tous les Mercredis et Samedis après-midi, à 4.00 heures p.m. Le confort est excellent pour les passagers et le fret. La compagnie internationale des Steamers, faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et les Jeudis, à 5.00 heures p.m., pour St. Jean, N. B., et, etc.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie. Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Grande Rue, St. Jacques.

C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant.

Montréal 12 D. c., 1870.—a k

LA SEMAINE AGRICOLE

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

DUVERNAY, FRERES

Nc. 16, RUE ST. VINCENT MONTRÉAL

.\$1 par année, payable d'avance.